VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 2 MARS 1920 — NUMERO 38

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
[illegible] Ave McMcDermot
Téléph. - Garry 4264-4265

GENEROSITE

L'anglais et le français sont officiels au Canada. La Confédération est établie sur cette base de respect mutuel; elle n'eut pas été possible autrement, et elle ne pourra durer, si l'esprit qui a prévalu dans les provinces anglaises depuis quelques années ne s'améliore bientôt.

La Province de Québec est seule restée fidèle à la lettre comme à l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord: on comprend l'honneur, quand on a du sang français dans les veines! Dans les autres provinces, ce contrat solennel a été jeté au panier, dès que la majorité de langue anglaise s'est sentie de taille à faire ce geste aussi peu honorable que généreux.

Le Premier Ministre de la Province de Québec vient de donner un bel exemple de la fidélité des nôtres à la parole d'honneur, assurant à la minorité protestante un traitement équitable. Répondant aux critiques faites par les représentants de cette minorité, à l'occasion de l'octroi que le gouvernement de Québec vient de faire à l'Université de Montréal, Sir Lomer a dit:

"Je sais que nos concitoyens anglais ne sont pas tous contents de la façon dont nous distribuons les octrois aux universités. Nos concitoyens anglais peuvent être assurés qu'ils auront leur juste part. Ce que nous avons fait pour l'enseignement à venir jusqu'à présent est dû au concours et à la bonne volonté de tous les citoyens. Le moyen d'obtenir le succès est de rendre justice à tous et dans toutes les classes: c'est de donner même un peu plus que leurs droits aux minorités."

Le geste est bien français: *"Donner un peu plus que leurs droits aux minorités."* Ailleurs, et notamment au Manitoba on leur enlève ceux qu'elles possèdent. Dans un cas, c'est de la générosité, dans l'autre, de l'étroitesse.

Nous conseillons au gouvernement manitobain, qui est en frais de s'installer dans son nouvel immeuble, de faire inscrire au-dessus de la porte d'entrée: *"L'étroitesse, ça nous connait."* Chacun met dans ses armes son caractère distinctif; l'étroitesse de vues est celui de notre gouvernement.

L'acte de Sir Lomer aura-t-il l'heur de faire penser à nos ministres qu'ils sont étroits et mesquins? Espérons-le. En attendant, prenons ce qui est à nous malgré certaines dispositions qu'on voudrait décorer du nom de loi, mais qui n'en sont qu'une détestable caricature. N'est loi que ce qui est juste, qu'on ne l'oublie pas.

Ceux qui dévalisent les voyageurs au coin du bois font prévaloir leur volonté, mais on ne fera jamais entrer dans la tête d'honnêtes gens que leur volonté fait loi.

Gardons aux mots leur signification; la grammaire le veut et l'honneur l'exige.

La religion de la race francaise

L'oeuvre de la France dans le domaine apostolique

La dégénérescence religieuse de la race française n'est qu'une odieuse fable inventée par ses ennemis afin de ruiner son prestige et son influence.

Malheureusement, des gens mal renseignés et parfais naïvement crédules, colportent cette calomnie sous tous les cieux. N'a-t-on pas vu au cours de l'affreuse guerre, dont on vient à peine de sortir, des milieux parfaitement honorables et très religieux se montrer hostiles à l'égard de la France sous prétexte qu'elle n'avait plus la foi?... Elle n'avait plus la foi? Et qui donc soutenait le courage stoïque des poilus? Est-ce le néant ou Dieu? N'étaient-ce pas des Français et des Françaises qui remplissaient constamment les églises des villes et des campagnes pour y prier et demander la protection du Ciel contre la barbarie luthérienne?

Quel est le peuple qui n'a jamais eu de grands oublis et de grands scandales à déplorer!... La France a eu ses faiblesses. Elle a commis, nous l'avouons, des fautes bien grandes. Mais nous affirmons énergiquement que les fautes de la France n'ont pas été plus grandes que celles des autres nations. Dès lors pourquoi lui en vouloir à elle plus qu'aux autres? Pourquoi tenir perpétuellement l'ensemble du peuple français responsable du crime de quelques politiciens sans vergogne qui, radicaux ayant cours dans tous les pays, avaient réussi à capter le pouvoir grâce à des subterfuges électoraux? Ces politiciens là n'étaient pas la France.

La religion d'un peuple s'apprécie par ses oeuvres. La résistance, quelquefois à main armée, faite par les Français lors des expulsions des communautés religieuses et du crochetage des églises, aurait dû, ce nous semble, attirer l'attention des peuples étrangers. L'admirable unité des évêques de France et de leurs prêtres aurait dû également les éclairer. Enfin, l'abnégation des fidèles, fournissant sans cesse — même durant la guerre — de nouveaux millions à l'Eglise pour soutenir ses oeuvres, devait indiquer à tous que le peuple de la terre de Clovis et de St. Louis était encore et demeurait, envers et contre tout, un peuple essentiellement religieux.

Ses fils: missionnaires, religieux et religieuses parcourent le monde en prêchant l'Evangile du Christ. On les rencontre partout où il y a des êtres à civiliser et à christianiser. La faim, la soif, les fatigues, les forêts les plus inextricables et les déserts les plus arides ne les effraient pas. Ils travaillent pour Dieu le sourire sur les lèvres. Peu leur importent les misères que leur corps doit endurer: dès leur enfance ils sont accoutumés au sacrifice religieux parce qu'issus de familles essentiellement catholiques.

Aujourd'hui encore les missionnaires français conservent leur rang d'autrefois dans l'armée de l'Eglise. Pourtant, si la France était réellement irreligieuse, ce devrait être le contraire!... Les sources du recrutement de ces admirables soldats devraient être taries!... Mais non, leurs saintes phalanges se relèvent continuellement avec la même régularité. Ce sont des vagues succédant sans arrêt à d'autres vagues.

Pour mieux apprécier la richesse de l'esprit religieux de la race française que l'on veuille bien lire attentivement les statistiques suivantes concernant les décès des missionnaires de toutes races pour l'année 1918. Elles viennent à peine d'être publiées par les "Missions Catholiques."

Ce glorieux nécrologe ne comprend pas moins de 237 noms, dont 112 (1) Français et 125 d'autres nationalités. Comme toujours le sacrifice de la France égale donc presque exactement celui de tous les autres pays du monde.

La liste comprend les noms de 8 évêques et de 229 prêtres.

"Des 8 évêques, 4 étaient étrangers, écrit la *Croix* de Paris. Les 4 Français étaient: NN. SS. Sontag, Lazariste, originaire du diocèse de Strasbourg, qui évangélisait la Perse depuis 1895, archevêque d'Ispahan, massacré par les Turcs; Cazet, de la Compagnie de Jésus, originaire du diocèse de Bayonne, missionnaire à Madagascar et vicaire apostolique de Tananarive; Bourdon, des Missions étrangères de Paris, originaire du diocèse de Séez, vicaire apostolique de la Birmanie; Broyer, Mariste, originaire du diocèse de Belley, vicaire apostolique des îles Samoa (Océanie).

"Parmi eux se trouvaient à la fois le doyen d'âge et le doyen de mission des huit évêques défunts, savoir: Mgr Cazet, né en 1827 et arrivé à Madagascar en 1864, et Mgr Bourdon, né en 1834 et arrivé en Birmanie en 1863.

"Des 229 prêtres, 121 étaient étrangers et 108 Français; c'est encore parmi ces derniers que se trouvaient le doyen d'âge et le doyen de mission, savoir: le R. P. Jean Bas, de la Compagnie de Jésus, originaire du diocèse d'Autun, né en 1827, missionnaire en Syrie depuis 1901, et le R. P. Jules Fafard, des Missions étrangères de Paris, originaire du diocèse de Séez, né en 1838, missionnaire à Pondichéry depuis 1863."

Voici par nationalités le nombre des missionnaires décédés:

Evêques: Français 4; Macédonien 1; Italien 1; Espagnol 1; Brésilien 1.

Prêtres: Français 108; Italiens 23; Belges 17; Espagnols 15 Hollandais 15; Allemands 10; Irlandais 8; Hindous 7; Canadiens 5; Américains des Etats-Unis 5; Suisses 2; Portugais 2; Grecs 2; Anglais 2; Persans 2; Luxembourgeois 1; Autrichien 1; Australien 1; Syrien 1; Colombien 1; Chinois 1.

Ces chiffres ne sont-ils pas éloquents? Est-il besoin de les commenter? N'illustrent-ils pas de la plus brillante façon ce que nous écrivions dans la première partie du présent article? Que l'on fasse la comparaison du sacrifice de la France avec celui de n'importe quel autre pays... Il faut les réunir tous pour égaler le sien.

"Génération après génération, nos missionnaires, dit encore la *Croix* de Paris, continuent d'écrire dans l'histoire de l'apostolat la plus glorieuse page à l'honneur de notre pays.

"Le don sans cesse renouvelé des meilleurs de ses fils pour la diffusion de l'Evangile à travers le monde reste pour la France, malgré toutes ses erreurs, ses fautes et ses abandons, en même temps *que le témoignage d'une puissante vitalité religieuse* le gage de tous les pouvoirs et de tous les relèvements."

La race française est bien encore, on le voit, le meilleur des champions de la religion catholique. Les opinions se discutent mais non les chiffres. Or, ceux que nous donnons sont irréfutables. Ils sont la mesure de la foi et de l'effort de tous les peuples.

Le rameau français de l'Amérique du Nord continue brillamment la tradition de son aîné d'outre-mer. Même courage, même abnégation, même esprit apostolique, même soif de dévouement pour conquérir des âmes au Christ. Les communautés religieuses y fleurissent avec une prodigieuse prospérité, tant les vocations sont nombreuses. Le peuple, fouetté par de rudes persécutions contre sa religion et ses traditions ancestrales, s'est conservé dans une foi admirable.

Partout, au prix d'héroïques sacrifices d'argent et de temps, l'on a créé de nombreuses paroisses, des collèges classiques, des écoles, des hôpitaux, des orphelinats, des hospices, des journaux et des sociétés franchement catholiques.

Ce rameau secoué dans tous les sens, ainsi qu'un navire en détresse livré à la fureur des flots, a gardé toute son intégrité. Il a résisté, il a grandi et aujourd'hui, comme l'ancienne mère-patrie, il est lui-même devenu un véritable foyer religieux rayonnant au loin la chaleur de la foi. Sa survivance est l'un des miracles modernes les plus éclatants.

Jusqu'en Afrique et en Chine nous trouvons des religieuses des religieux et des missionnaires canadiens-français et franco-américains, Nous ne parlons pas des missions même du Canada. Pour être moins éloignées elles n'en sont pas moins méritoires. Mais chacun les connait assez pour que nous n'ayons pas à insister davantage à leur sujet.

Voilà donc la race que certains aveugles prétendent déchue!... Que l'on nous montre un foyer d'énergie plus fécond, plus religieux, plus apostolique et plus sincèrement chrétien!... Ses innombrables oeuvres religieuses et charitables sont une preuve constante de la vitalité et de l'ardeur de sa foi.

Ephrem BARTHELEMY.
— L'*Union*, de Woonsocket.

(1) Nos lecteurs n'oublieront pas sans doute qu'un très grand nombre de missionnaires avaient rejoint l'armée française de toutes les parties du monde. De ce fait, le nombre des mortalités, en pays de mission, en fut certainement bien diminué.

SEMAINES SOCIALES

L'oeuvre des Semaines Sociales consiste à étudier, à la lumière de la doctrine catholique, les problèmes sociaux de l'heure présente. Parmi ces problèmes, il en est qui relèvent de l'activité personnelle, parce qu'ils sont nés d'une méconnaissance des devoirs individuels; il en est aussi qui relèvent de l'activité collective, parce qu'ils proviennent de l'oubli d'une fonction qui doit être exercée par les institutions elles-mêmes.

C'est sur ce champ immense que les Semaines Sociales déploient leur activité. Elles s'efforcent, par un enseignement à la fois doctrinal et pratique, de former une élite qui fera revivre dans les moeurs, les institutions et les lois l'esprit chrétien.

Cet enseignement est donné sous forme de cours. Il ne comporte aucune séance de discussion et n'est pas suivi de voeux comme dans les congrès. En dehors des séances, les professeurs se prêtent aux questions posées par les auditeurs.

Les auditeurs sont des hommes d'études ou d'action venus de toutes les régions et appartenant à tous les milieux. Ils comptent sur la Semaine Sociale pour les aider à orienter et préciser leurs efforts sur le terrain de l'action sociale. Ils puisent aussi, dans les rapprochements et les conversations auxquels donne lieu la Semaine Sociale, des encouragements et des lumières.

Fondées en France en 1904, les Semaines Sociales se sont rapidement développées. Presque tous les pays de l'Europe et quelques-uns de l'Amérique du Sud ont voulu profiter de leurs bienfaits.

Voici maintenant le tour du Canada. Sous les auspices de l'Ecole Sociale Populaire et le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Bruchési, une première Semaine Sociale canadienne aura lieu à Montréal, du lundi matin, 21, au vendredi soir, 25 juin prochain, dans les salles de la Bibliothèque Saint-Sulpice. Des maîtres, tant ecclésiastiques que laïques, y commenteront l'Encyclique *Rerum Novarum* et en appliqueront les enseignements aux problèmes sociaux qui se posent dans notre pays.

L'inscription comme auditeur, pour toute la durée des cours, est fixée au prix minime de $1.00. Des cartes pour une seule journée pourront aussi être obtenues au prix de 50 sous. Ceux cependant qui voudraient aider l'oeuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de $10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais de l'organisation. (1)

Une brochure paraitra bientôt indiquant le but et le caractère des Semaines Sociales, contenant le programme de celle de Montréal et différents renseignements d'ordre pratique concernant, entre autres choses, les logements et les dîners en commun. Elle sera mise en vente au prix de 5 sous l'unité, 6 sous franco ($4.00 le cent, $35.00 le mille). On peut la demander dès maintenant au Secrétariat des Semaines Sociales (bureaux de l'A. C. J. C.), Edifice Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal. C'est là qu'il faut aussi s'adresser pour les inscriptions.

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU QUATRIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 31 du mois de mars afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours de mars sera Maisonneuve: sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Les prix du prochain concours sont donnés par Sa Grandeur Mgr A. Béliveau et des membres de l'Union Canadienne.

9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

*LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.*

A la législature

Mardi, le 24 février

Le trésorier provincial, dont on annonce la sortie prochaine de la politique, prononce le discours du budget. Le dernier exercice financier provincial a été prospère. Nous avons un surplus de $441,285. Nous n'avions encore rien vu de tel au Manitoba.

1919 a donné un revenu de $8,896,076, soit $535,676 de plus que ce que le gouvernement avait prévu l'an dernier. Cet accroissement du revenu se répartit comme suit: $147,878 des terres des écoles, $104,000 des permis pour autos et $120,000 administration du téléphone.

Notre province a une dette brute de $39,820,877, dont $22,647,510 donnent des revenus. Si l'on déduit de la dette brute ce chiffre de vingt-deux millions ainsi que la réserve du capital et les divers placements faits par la province, on en arrive à un dette nette de $12,769,672.

En cinq ans d'administration, le gouvernement Norris a accumulé $680,599 de surplus.

Le trésorier provincial n'a pas soufflé mot de l'augmentation des impôts.

Jeudi, le 26 février

Sur motion du ministre de l'instruction publique, le gouvernement constituera un tribunal d'arbitrage entre instituteurs et commissaires d'école. Ce tribunal consistera d'un représentant des commissaires, d'un représentant des instituteurs et d'un président qui ne sera ni commissaire ni instituteur. L'une et l'autre partie, dans ces conflits entre commissaires et instituteurs, pourront en appeler à ce tribunal.

Pour la première fois, depuis le début de la session, la Chambre a été appelée à voter. Le chef de l'opposition demandait la nomination d'un avocat pour représenter l'opposition aux séances de comité. On sait qu'aucun membre de l'opposition n'est avocat. Trois députés seulement votèrent en faveur de la résolution.

Nouvelle prise de bec entre M. Talbot et le procurer général. Il s'agit de la production de documents se rapportant à la mise en vigueur de la loi de tempérance. M. Talbot veut les noms et adresses de tous ceux qui ont été reconnus coupables d'infraction à la loi de tempérance. M. Johnson affirme que ce rapport a été communiqué à l'opposition.

Motion de M. Talbot demandant la production de toute la corespondance échangée entre le gouvernement et l'inspecteur des licences White, aujourd'hui en France.

Vendredi, le 27 février

Journée de routine. M. Johnson apprend à l'opposition qu'il n'a reçu qu'une lettre de M. White, inspecteur des licences. Il est en France et escompte être de retour à Winnipeg prochainement. Le secrétaire provincial propose un amendement à la Loi des Municipalités. La confection des listes municipales se terminera le 1er septembre et la revision devra se faire le ou avant le 1er novembre.

La chambre ajourne à lundi soir.

MUSIQUE SACREE

Le choeur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Hélie, a exécuté, dimanche dernier, un *Parce Domine* à trois voix égales, composé par notre distingué organiste, M. Georges Dorval.

Cette oeuvre est de belle inspiration et exprime bien, dans ses trois reprises graduellement renforcées, l'état d'âme du chrétien qui implore la miséricorde divine.

Nous tenons à féliciter M. Dorval sur cette composition tout à fait digne de nos louanges.

Louis Veuillot -

Conférence par M. Louis-Philippe Gagnon, dimanche le 7 mars, à l'Académie Provencher, sous les auspices de l'Union Canadienne.



Ils durent l'attendre assez longtemps au relais. La lourde voiture apparut enfin. Un instant après, un homme en descendait, c'était Henry de Vallonges. Des exclamations d'étonnement jaillirent du groupe des métis à la vue du Français. Nul d'entre eux ne s'attendait à son arrivée. Ils s'avancèrent vivement vers lui pour lui souhaiter la bienvenue, mais l'air grave, attristé, du jeune voyageur les troubla.

— Je viens d'assister au procès de Louis Riel, leur dit-il sans préambule. Il est condamné à mort.

Un silence impressionnant suivit ces paroles. Encore que nul des métis ne s'illusionnât beaucoup sur le sort du chef, la confirmation de leurs craintes mettait sur toutes ces faces brunes un air de consternation profonde.

— Chiens d'Anglouais! gronda enfin la voix de Jean.

— J'en avais "doutance"! appuya Baptiste.

— C'était, en effet, facile à prévoir, reprit Henry avec émotion. Dieu sait pourtant s'il s'est bien défendu! Il a parlé durant plus de deux heures dans un silence solennel. Tout le monde était troublé. Ah! ses deux avocats n'ont pas été brillants après lui, j'en réponds!... Le chef de jury lui-même bredouillait quand il a lu la sentence. Enfin, il a déclaré que ses collègues et lui étaient d'avis de le recommander à l'indulgence du Gouvernement... Mais, pour moi, je crois que.... autant recommander à l'indulgence d'un Indien son ennemi!

— Oui, observa Jean. Mais on pourrait p't'être profiter de ces quelques semaines pour le faire s'en sauver de prison...

— N'y comptez pas! Ils le surveillent de trop près...

La conversation se poursuivit longtemps ainsi.

Ils arrivèrent enfin aux bords de la Saskatchewan.

Ils embarquèrent aussitôt, et, une demi-heure après, ils gagnaient la ferme Cadotte.

Tout le reste de la journée passa pour Henry de Vallonges à épuiser le sujet attristant du procès de Louis Riel. Ses auditeurs ne se lassaient pas de s'en faire répéter les détails: en sorte que ce fut seulement après le repas du soir que, sur une question de Jean La Ronde, il donna des renseignements sur son voyage. Il avait été excellent à tous égards: ses affaires étaient réglées pour le mieux en France, et il revenait au Canada avec la ferme intention de s'y fixer désormais.

— Je me suis arrêté près d'une semaine à Ottawa à mon retour, déclara-t-il. J'ai pu, grâce à mes lettres de recommandation, être reçu par un des ministres, qui est, lui-même, d'origine française, et il m'a accordé tout ce que je lui demandais. J'ai donc la grande satisfaction de vous annoncer qu'au cas — probable — de reprise des opérations cadastrales et de lotissement des terres, vos héritages vous demeureront: j'ai fait tout ce qu'il fallait pour cela... Les capitaux — sérieux, je puis le dire — que j'ai apportés de France vont me permettre à moi-même d'acquérir un domaine assez vaste, composé de quelques fermes dont les propriétaires sont morts dans la récente guerre sans laisser d'héritiers... Il ne faut, à aucun prix, que ces fermes mises en valeur par les Bois-Brûlés, des moitiés de Français par le sang et des Français dévoués par le coeur, deviennent la propriété de sociétés anglaises ou américaines... Je les acquiers... De plus, mes amis, je mets une partie de mes fonds à votre disposition, sans restriction, pour vous aider à rétablir vos fortunes plus que compromises par les derniers événements... Quant à vous, Jean, je vous réserve...

Un bruit de chaises remuées interrompit le discours du jeune homme. C'était Baptiste La Ronde qui quittait sa place et se précipitait vers lui. Le brave Bois-Brûlé avait les larmes aux yeux; il pressait les mains d'Henry avec une énergie peu commune, en murmurant des mots entrecoupés:

— Ah! M'sieu le vicomte... merci, merci donc! Ah! les Français de France!... merci... merci, M'sieu le vicomte!

Jean La Ronde et même le vieil Antoine, tout claudicant, s'étaient levés à leur tour et, à leur tour aussi, ils remerciaient avec effusion leur bienfaiteur.

Dans un coin, la femme et les filles de Baptiste semblaient toutes bouleversées... Quant à Rosalie, plus sensible encore, elle pleurait franchement.

— Ne faut-il pas assurer l'avenir? reprit Henry en réagissant non sans peine contre le trouble qui le gagnait lui-même. Mon bon ami Jean, avant mon départ, m'avait confié ses peines: il aurait bien voulu épouser la charmante fille que voilà... Mais, quoi? Quand on n'a pas d'argent aussi... Or, moi je suis riche. Qu'est-ce que ça peut me faire quelques milliers de francs de plus ou de moins? Aussi, ma foi, je ne trouve pas que j'aie grand mérite à doter Rosalie...

Lorsque l'émotion fort compréhensible soulevée par ces paroles se fut calmée un peu, le Français reprit d'une voix plus grave:

— Non! voyez-vous, mes amis, il ne faut pas que tant de braves soient tombés sous les balles anglaises en pure perte... Il ne faut pas, vous comprenez, que l'effort de Louis Riel demeure stérile... J'ai parlé du Canada et du nord-ouest, là-bas, dans le vieux pays de France... J'ai dit tout le bien que je pense de vous et de cette contrée: d'ici six mois, plusieurs de mes compatriotes seront sur les bords de la Saskatchewan avec des capitaux... et nous reprendrons notre oeuvre... Car je ne sais si vous êtes de mon avis, mais moi, durant toute cette guerre, j'ai senti que c'était autant à cause de nos origines et de notre confession que pour nous enlever des terres que les Anglais nous ont combattus.... Oui, oui, croyez-le bien... Et nous-mêmes, en prenant les armes, n'avons-nous pas continué la lutte commencée si glorieusement par nos pères au temps jadis, ne l'avons-nous pas continuée sous les plis de leur vieux drapeau? Nous avons été vaincus par la force... c'est vrai... ils avaient des canons... toute l'Angleterre derrière eux... et nous, nous n'avions que nos fusils et nous étions seuls... Mais, laissez faire! Ils n'auront peut-être pas toujours le dessus... C'est la lutte pacifique qui commence... la lutte avec nos capitaux... avec notre énergie... la seule lutte possible, quoi! Celle d'où renaîtra peut-être la France du Canada!

Tout en parlant, Henry de Vallonges s'était échauffé. Ses auditeurs l'écoutaient dans un religieux silence. Ces gens simples saisissaient-ils bien toute la portée des paroles de leur compatriote? Il est possible que ces rudes descendants des guerriers algonquins, et surtout Lacroix et Cadotte, plus frustres que les deux autres, n'aient pas très bien compris quelle était cette forme plus raffinée de lutte à laquelle leur ami faisait allusion. Mais, n'importe! Leurs coeurs avaient senti ce que leurs esprits concevaient peut-être mal. Et le vieil Antoine trouva au fond du sien la réponse qui convenait. D'un geste grave, il enleva sa toque de peau et dit, de sa voix de septuagénaire un peu tremblante:

— M'sieu le vicomte, dans ce pays-cite, on est de pauvres Françâs sauvages, mais on est de bien bons Françâs tout de même...

— Merci... mon brave, merci, mon ami! lui répondit, avec une énergique poignée de mains, le jeune homme tout ému.

— Et maintenant, ajouta-t-il sur un ton plus gai, versons-nous une rasade de rhum... de rhum de "Jean-Marie", comme vous dites, et buvons à l'avenir de la vieille et de la jeune France!

Les verres furent emplis. Mais Henry de Vallonges, s'étant recueilli, ajouta:

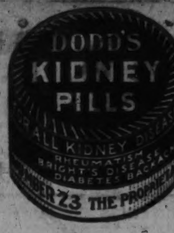
— Buvons à l'avenir, mais sans jamais oublier le passé, ni ceux de nos frères, de nos proches, qui sont tombés sous les balles anglaises, sans oublier non plus notre pauvre Riel qui souffre encore là-bas, dans la prison de Régina, et qui payera peut-être de sa vie le triomphe futur des siens...

XXXI

Les dernières heures de Riel

L'automne était venu.

Depuis trois mois et demi, le chef des Bois-Brûlés, emprisonné à Régina, attendait la décision du Gouvernement qui devait ou ratifier la sentence de la Haute-Cour ou commuer sa peine...



Sur une étendue de pays quinze fois grande comme la France, on prononçait le nom de Louis Riel pour le glorifier ou pour le maudire.

Dans tout le Bas-Canada, où domine l'élément français, un cri de réprobation s'était élevé à la nouvelle de sa condamnation à mort. Dans le Haut-Canada, au contraire, et surtout dans la province d'Ontario, on tenait cette condamnation pour juste, car on estimait qu'il s'était rendu coupable du crime de haute trahison. On sentait les ministres canadiens hésitant, pris entre ce double courant d'opinion, et il en résultait une agitation entretenue par la presse des deux partis, dont l'un parlait au nom des intérêts britanniques, et l'autre au nom de la justice et du droit.

arriva enfin à ETAO — CIt .mc

La décision du Gouvernement arriva enfin à Régina le 15 novembre 1885.

Riel devait mourir.

Par une grise après-midi d'automne, le shérif Chapleau vint lui donner avis de l'ordre d'exécution. Le Bois-Brûlé ne pâlit pas, ne fit pas un geste.

— C'est bien, dit-il, je suis prêt!

Mais quand le shérif lui eut fait connaître que l'exécution n'aurait lieu que le lendemain, le condamné demanda que le P. André, son confesseur, l'assistât durant toute la dernière nuit.

Quand le geôlier eut fait pénétrer le religieux dans l'étroite cellule, le prisonnier se leva... Un bruit métallique indiqua tout de suite au prêtre que la liberté des mouvements avait été mesurée à l'infortuné, et, à la lueur vacillante d'une chandelle, il vit que Riel tenait en effet, dans sa main, le boulet attaché par une chaîne à l'une de ses chevilles. Il portait des vêtements usagés, et sa chemise entr'ouverte laissait apercevoir un scapulaire sur sa poitrine; mais ce misérable accoutrement ne faisait que mieux ressortir l'extraordinaire expression de sa face illuminée et pâle de martyr. Ses propos, toutefois, ne furent pas ceux qu'avait pu redouter un instant le P. André. Assis en face de lui, le coude appuyé sur la petite table qui formait à peu près le seul meuble du lieu, Louis Riel évoqua son enfance, parla des siens, de ses compatriotes, rappelant parfois très simplement une anecdote de sa vie, cette vie toute de lutte et de dévouement. Il était heureux, affirmait-il, en quittant ce monde, de se dire que ses efforts n'étaient pas restés vains. Le Canada s'était ému: la guerre qu'il avait soutenue aurait du moins pour résultat de forcer le Gouvernement à examiner les justes réclamations des demi-blancs et des Indiens... Il s'inquiéta aussi de plusieurs de ses partisans, de ceux de ses compagnons d'armes qu'il connaissait davantage. Le sort de la famille La Ronde l'intéressa tout particulièrement. Il savait que Pierre avait sauvé le drapeau. Quelques semaines auparavant, il avait exprimé le désir de recevoir, au cas où il devrait mourir, l'emblème sous lequel il avait combattu.

— Je vous l'ai apporté, dit le P. André en attirant l'étamine dissimulée sous sa soutane.

A cette vue, les yeux du prisonnier brillèrent de joie. Il remercia le Père avec effusion.

Pendant un long moment, ils regardèrent en silence l'étoffe fleurdelisée. Presque au milieu s'étalait une large tache brunâtre, une tache de sang.

— Le sang de Pierre La Ronde! dit Riel avec émotion.

Et il ajouta:

— Ce m'est une bien grande consolation de me dire que je vais rejoindre tous ces braves!

Longtemps encore il demeura debout, ainsi plongé dans sa rêverie, sans quitter de l'oeil le drapeau.

Enfin il releva la tête:

— J'aurais aimé tomber à leur tête, frappé d'une balle, murmura-t-il, si la façon dont je vais périr n'était pas plus utile à la cause de mon peuple.

Il dit encore:

— Ceux qui me condamnent sont de bonne foi et font ce qu'ils croient leur devoir. Quant à moi, je ne ferai pas honte à mes amis et je ne réjouirai pas mes ennemis et ceux de la religion en mourant en lâche. Voilà quinze ans qu'ils me poursuivent de leur haine, et jamais encore ils ne m'ont fait fléchir. A l'heure où ils me conduiront à l'échafaud, je faiblirai moins que jamais, et je leur suis infiniment reconnaissant de me délivrer de cette dure captivité qui pèse sur moi (1).

Il se tourna vers la petite table. Il y avait là des plumes, de l'encre et du papier. Alors, d'une voix où tremblait pourtant quelque chose:

— J'ai encore, mon Père, certaines dispositions à prendre qui ont rapport à mes intérêts terrestres et surtout à mes affections...

Il se tut, l'oeil perdu dans un rêve... Le religieux comprit qu'il songeait à sa femme, à ses deux enfants:

— Soyez fort! dit-il. Je vais prier pour vous.

Louis Riel secoua doucement la tête comme pour chasser une idée obsédante:

— Que la volonté de Dieu soit faite! murmura-t-il.

Et il s'assit à sa table.

Il écrivit longtemps. Les heures passaient... Enfin, il se leva, remit toutes ses lettres au P. André avec quelques renseignements et ajouta:

— Maintenant, mon Père, je ne veux plus parler avec vous que de l'autre vie...

Assis en face l'un de l'autre, ils s'entretinrent exclusivement de sujets spirituels. Quand la nuit tira sur sa fin, ils mirent pourtant un terme à ces propos, l'un pour dire la messe, l'autre pour y assister et communier.

A 6 heures, Louis Riel fit ses ablutions et procéda à sa toilette. Il regretta la pauvreté de son accoutrement.

— Comme marque de respect pour la majesté de Dieu, dit-il, j'aurais pourtant aimé à être mieux vêtu pour aller à la mort.

Cependant, le jour était levé, un jour frissonnant de novembre...

Un peu avant 8 heures, le shérif entra.

— Allons! fit le condamné.

Un instant après, il montait sur l'échafaud d'un pas ferme et résolu.

Le P. André l'y avait suivi. Le Bois-Brûlé s'agenouilla pour écouter les prières des agonisants. Mais les prières étaient terminées depuis un moment que Riel demeurait toujours là à genoux, les yeux levés au ciel, comme en extase...

Un grand silence régnait...

Le shérif s'avança enfin et lui toucha légèrement l'épaule. Le métis parut s'éveiller. Il regarda autour de lui d'un oeil étonné, puis, apercevant le P. André, il se souvint et sourit...

— Du courage, Riel, lui dit le religieux.

— J'en ai, mon Père! Je crois en Dieu!

Il s'approcha de l'exécuteur et tendit la tête au noeud coulant.

On l'entendit murmurer:

— Jésus! ayez pitié de moi.

A ce moment, le shérif s'avançait:

— Luis Riel, avez-vous quelque raison à faire valoir contre la sentence de la Cour?

Une seconde, il parut interloqué. Mais, sur un signe du P. André:

— Non! fit-il.

Le religieux s'était approché, les deux hommes s'embrassèrent.

— Adieu!

— Non, mon ami, pas adieu... Au revoir!

— Ah! oui: au revoir... dans l'éternité.

Le Père se retira.

Le condamné, les mains jointes, récita une dernière fois le *Pater*.

"... Ne nous laissez pas succomber à la tentation. Délivrez-nous du mal..."

Brusquement, la trappe s'ouvre sous ses pieds. La corde se tend et vibre. Le corps du supplicié se crispe en un ou deux soubresauts, puis le cadavre raidi oscille lentement...

Le chef des Bois-Brûlés avait vécu...

XXXII

Entre le passé et l'avenir

C'était deux ans après, par une belle fin d'après-midi, en mai.

Un canot, conduit par deux hommes, descendait la Saskatchewan, à hauteur de la paroisse de Saint-Laurent.

Quoique le soleil commençât à décliner, la chaleur était encore très forte, et l'un des bateliers ayant soulevé son chapeau de paille pour éponger son front, l'ardent soleil illumina soudain une abondante chevelure rousse:

— Allons! tu jouiras du Canada chaud après avoir tâté du Canada froid! lui lança joyeusement Henry de Vallonges qui tenait la barre. Mais il ne faut pas que ça t'empêche de nager, tu sais. Reprends les rames. Nous ne sommes pas encore à la ferme Cadotte.

Le vicomte n'avait guère changé en cette couple d'années. Peut-être son teint était-il un peu plus rouge à cause de ses courses continuelles au grand air; peu-être, aussi, sa longue moustache de gaulois lui cachait-elle un peu plus les lèvres. Mais, sous la chemise de flanelle qui lui couvrait le torse, on devinait un corps toujours souple et nerveux.

Son compagnon, visiblement plus jeune, bien qu'il portât une barbe en pointe aussi rousse que sa chevelure, avait les façons d'un garçon alerte et déterminé.

— Nous approchons du bac de Batoche, dit tout à coup Henry. Tiens! Philippe, tu vois cet enclos? C'est là qu'était autrefois la maison de ce pauvre Athanase Guérin dont je t'ai souvent parlé!

Le rameur, les avirons en suspens, regardait de tous ses yeux la rive verdoyante.

— Et voici celle de Jean-Baptiste La Ronde, reprit le Français au bout d'un instant. Si nous n'étions pas attendus à la ferme Cadotte, nous nous y arrêterions... Ce sera pour une autre fois.

Déjà, au milieu des futaies de la berge apparaissaient l'église, les bâtiments qui l'environnaient, et, plus près de l'eau, ceux qui servirent de quartier général à Riel.

— Oui, mon cher, dit Vallonges d'une voix que l'émotion rendait grave, c'est dans ce décor-là que s'est achevé le drame héroïque il y a juste deux années aujourd'hui. Il faisait un temps comme celui-ci.. je me souviens de cela comme si c'était hier... je m'en souviendrai ainsi toute ma vie...

— Comment en serait-il autrement? repartit l'autre. De pareils souvenirs embellissent toute une existence... Ah! je t'envie, Henry! Au lieu de mener en France une vie inepte, j'aurais fichtrement mieux fait de venir ici combattre avec toi aux côtés de ces braves Bois-Brûlés!

— A quoi bon regretter le passé, Philippe? Ce qui est fait est fait. Estime-toi donc heureux, au contraire, d'avoir eu l'occasion de rompre avec une manière de vivre assez plate et inutile... Depuis près de neuf mois que tu es installé à Aldina, tu n'as eu qu'à te louer de ta détermination... par conséquent...

(*A suivre*)

(1) Historique (Lettre du P. André sur la mort de Riel).

AUX RESERVISTES FRANCAIS

Il vient d'être organisé à Winnipeg une branche de la Great War Veterans' Association, incorporée sous le nom de "Branche Centrale des Réservistes Français", dont le but principal est de défendre les intérêts des démobilisés des armées françaises du Canada.

Les intéressés désirant joindre l'Association sont priés d'écrire à M. le Secrétaire, J.-O. Callède, Casier postal 281, Winnipeg, Man.

Ne seront admis dans l'Association que les démobilisés ayant en possession leur fascicule de démobilisation ou autres pièces militaires justifiant leur régularité avec le gouvernement français.

Mais vint l'hiver, et quel hiver! | tir pour la France; il sent un | niers et ils se remettent à leurs | vee. Cette courageuse [illegible] | [illegible] | ser leur consolation dans la foilage, il cultiva la terre et sema
Ces pauvres colons habitués au | violent désir de le suivre, pour | travaux, non sans ressentir un | Rollet survécut 22 ans à son ma- | la part du bon roi Henri IV, dé-

Notre Concours

Les copies primées

Première catégorie

1er prix: Virginie Froissais, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.

2me prix: Yolande Gendron, couvent de Lorette.

1re mention: Léontine Paradis, couvent de Sainte-Anne des Chênes.

Mentions: Marie-Jeanne Baril, Académie Saint-Joseph, St-Boniface; Alfred Paul, Académie Provencher, Saint-Boniface; Emilien Bérard, Saint-Jean-Baptiste; Aurore Bérard, Saint-Jean-Baptiste; Alice Légaré, Sainte-Anne; Lorette Béchard, Académie Saint-Joseph; Floriane Lussier, Saint-Norbert; Félix Jodoin, Sainte-Anne; Nazalie Tremblay, Ecole Saint-Joseph, Saint-Joseph; Alice Carbonneau, Saint-Jean-Baptiste; Olga Vigoureux, Sainte-Anne; Antoinette Désautels, Saint-Anne; Victorine Joyal, Saint-Norbert (couvent); Jean Daneault, école Saint-Joseph, Saint-Joseph; Alfred Moran, Académie Provencher; Alice Girouard, St-Norbert (couvent); Ellen Verhegg, Couvent Saint-Norbert; Germaine Rajotte, Saint-Jean-Baptiste; Jean de Tremaudan, Académie Provencher; Maurice Pothier, Académie Provencher; Solange Laflèche, Couvent St-Charles.

* * *

Deuxième catégorie

1er prix: Marie-Antoinette de Margerie, Couvent de Sainte-Anne des Chênes.

2me prix: Berthe Girouard, couvent de Saint-Norbert.

Mentions: Marguerite Fourneau, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Adélard Laurendeau, Maison Chapelle, St-Boniface; Irène Robert, Couvent Saint-Norbert; Germaine Durant, Couvent Saint-Norbert; Marie Lamarre, Couvent St-Jean-Baptiste; Ernest Landry, Académie Provencher, St-Boniface; Rose-Aimée Parenteau, Académie Saint-Joseph(, Saint-Boniface; Annie Jodoin, Sainte-Anne; Marie-Ant. Béland, Saint-Norbert; Pierre Parenteau, Académie Provencher; Wilfrid Delorme, Ecole Saint-Joseph, Saint-Joseph; Henri Lane, Sainte-Anne; Cédelie Plante, Ecole la Seigneurie; Léona Delorme, Ecole Saint-Joseph, Saint-Joseph.

Premier prix de la première catégorie

(Virginie Frossais, Académie Saint-Joseph, St-Boniface)

Le monument de bronze élevé à Québec, il y a quelques années dans le but de perpétuer la mémoire de "ces premiers habitants" du Canada, n'est-il pas en lui-même tout un poème inspiré par la reconnaissance et l'affection du peuple canadien? Pour mes petites soeurs qui ne le connaissent pas encore, je vais essayer d'en faire une courte description.

D'abord, le vaillant moissonneur se dresse avec une noble fierté au haut de son piédestal offrant à Dieu sa première gerbe de blé dans un geste qui symbolise sa foi. A la base, sa digne épouse, Marie Rollet, entourée de ses enfants: Guillemette priant; Anne, sa soeur aînée, tendant une rose à son frère Guillaume.

Je suis sûre que la vue de ce groupe intéresant excite la curiosité de mes petites amies et qu'elles désirent connaître quelques détails sur la vie de cette brave famille. Voici:

Louis Hébert vivait il y a trois cents ans, à Paris, où il était apothicaire du roi. Ses moyens lui permettaient de mener une vie tranquille au milieu des siens, et son emploi pouvait lui faire espérer une assez bonne fortune. Mais il savait que les biens de la terre n'achètent pas le bonheur éternel, et le voilà qui vient avec M. de vous auriez aimé ces jeunes de fonder une colonie en Acadie. C'était en 1604. Ils y arrivèrent après deux mois de traversée. Il faisait beau et les oiseaux chantaient: ils purent faire quelques explorations. Mais vint l'hiver, et quel hiver! Ces pauvres colons habitués au presque ensevelis sous la neige qu'ils sont obligés de faire fondre afin de ne pas mourir de soif. Avec cela, un froid qui les mord, puis le scorbut, une maladie affreuse, fait son apparition et leur enlève la moitié des hivernements; ceux qui surmontent ce terrible mal s'en retournent dans leur patrie l'automne suivant.

Voyez avec quelle joie ils sont reçus par leurs parents si heureux de les revoir! Vous comprenez qu'après le récit de leurs souffrances ils ne veulent plus les laisser repartir. Mais rien ne peut retenir Louis Hébert qui prend part à une nouvelle expédition en 1606; cette fois il amène sa femme, et ses trois enfants. Je suis sûre que vous aurez aimé ces jeunes amis amis dont vous connaissez déjà les noms.

Cet établissement en Acadie ne durera pas cependant. Est-ce parce que les chefs et Louis Hébert sont inconstants? Oh! non; c'est que mille obstacles seront mis sur leur chemin. Premièrement, Mr. de Monts s'était vu retirer son privilège du commerce des fourrures et par conséquent dans l'impossibilité de continuer son entreprise. Tous étaient retournés en France, mais en revinrent en 1610. Le roi mieux éclairé avait rendu à Mr. de Monts des droits que celui-ci légua à Mr. de Poutrincourt. Louis Hébert fut nommé directeur des travaux de culture. Il eut été facile de continuer sans une autre épreuve qui brisa le coeur de nos braves pionniers. A l'automne de 1613, les Anglais sous la direction d'Argall, après avoir détruit l'établissement de St. Sauveur s'avancent vers Port Royal et mettent le feu à l'Habitation. N'est-ce pas qu'une telle barbarie fait battre notre coeur d'indignation?

Louis Hébert voit avec une amère douleur ce qui lui avait coûté tant de sacrifices et de travail réduit en cendres. Il parcourt pour la dernière fois ses champs dévastés. Quelle émotion étreint son âme devant les ruines de cette demeure; où il a tant de fois trouvé le réconfort et le repos! Ses grands projets nous semblent entièrement anéantis? Mais non. C'est un caractère tenace et sa femme ne manque pas non plus d'énergie. En 1617, les deux époux, après avoir mis leurs biens en vente, malgré les réproches sévères et les supplications des parents et amis, malgré les tracasseries de la Compagnie des Marchands, s'embarquent avec Champlain pour Québec. C'est encore un sacrifice pour Mme Hébert: il faut passer des mois sur la mer orageuse, s'en aller dans un pays barbare et très froid. Elle n'hésite pas cependant à revenir, elle aussi veut convertir des âmes. Comme la "religion inspire de belles oeuvres, de grands dévouements", n'est-ce pas, mes petites amies?

Cette fois-ci, vous allez suivre attentivement Mr. Hébert et sa famille à Québec. Vous savez que Mr. de Monts a concédé dix arpents de terre à Mr. Hébert. Il choisit un beau site et construit sa nouvelle demeure non loin d'un ruisseau. Avec quelle joie la famille voit s'élever leur nouveau gîte sous un grand ciel bleu, avec quel enthousiasme Louis Hébert "allume le premier feu dans l'âtre!" Comme vos petits amis sont contents, comme ils rient, comme ils sautent, dans cette maison neuve! Mme. Hébert range son linge soigneusement plié dans les armoires. Vous voyez souvent vos bonnes mamans faire cela, n'est-ce pas?

Louis Hébert ne reste pas les bras croisés durant ce temps; il se met à abattre les arbres au tronc vaste et robuste. Ne vous semble-t-il pas entendre les coups de hache, chères petites? La forêt recule doucement devant cet actif bûcheron; il a bientôt assez de terre défrichée pour y faire la première semence. Mais il s'agit de labourer, c'est un travail qui demande beaucoup de force et d'énergie, car la terre retient les vieilles souches. Louis Hébert prend alors une pioche, et, sans perdre de temps, livre une lutte acharnée à ces vieilles racines. Comme il doit être fatigué à la fin de la journée, cependant il rentre au foyer le coeur content et au mois de mai, il jette la première semence dans les sillons. L'odeur des premiers épis de blé croissant lentement, enivre de bonheur ce vaillant colon.

Une amère tristesse vient cependant envahir son âme. Un de ces amis, Champlain, que vous connaissez, vient de partir pour la France; il sent un violent désir de le suivre, pour

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

TROISIEME CONCOURS

"Voilà qui est bien." C'est l'opinion unanime des juges du troisième concours dont les compositions primées sont publiées aujourd'hui dans cette même page. D'ailleurs le nombre assez considérable de mentions décernées atteste cette satisfaction. C'est avec plaisir qu'on a constaté l'attention portée, par la majorité, aux observations faites précédemment. Ainsi, plus de travail personnel, cela se voit tout de suite par la forme employée par quelques-uns, et les saillies originales de plusieurs. Si le choix à faire est quelquefois embarrassant, la lecture de ces travaux est piquante d'intérêt.

Nous disons donc que le résultat de ce concours est satisfaisant. Cela ne veut pas dire pourtant que nous n'ayons plus aucune remarque à faire. Nos jeunes amis nous en permettront donc plus d'une encore: c'est pour leur bien. D'ailleurs la docilité avec laquelle ils les acceptent nous y encourage. Les conseils sont un signe certain d'intérêt de la part de ceux qui les donnent.

Les fautes d'orthographe, de règle ou d'usage, sont trop nombreuses dans quelques copies. Armez-vous d'un bon dictionnaire — c'est le compagnon inséparable des plus grands écrivains — et d'une grammaire. Celle-ci a le don de nous en montrer sans cesse. Les difficultés de la langue française — ses caprices aussi — ne se comptent pas, mais sa beauté en est faite; il vaut donc la peine qu'on les combatte et qu'on en triomphe.

D'aucuns semblent brouillés avec les accents: tous les e sont des e muets, ou bien tous les a réclament la même signification.

D'autres négligent la ponctuation. Une virgule ici, un point là, c'est très utile aux gens qui vous lisent: faut leur donner une chance de respirer...

Bâtissons des phrases plutôt courtes. Une phrase trop longue est le plus souvent lourde et enchevêtrée.

Qu'on veuille aussi se renseigner sur la règle concernant les noms propres. Elle vous dira qu'ils ne varient jamais, au grand jamais, au pluriel. Ainsi, l'on écrira les de Léry, les Couillard, les Tachereau, et non les de Lérys, les Couillards, les Tachereaux.

Donc, c'est compris. On prendra garde à ces détails, qui n'en sont pas, je le répète, pour l'élégance des lettres françaises.

Permettez-nous d'insister sur ce point: que les instituteurs ne doivent toucher à aucune composition soumise. Il ne leur est permis que de choisir les meilleures avant de les faire parvenir à l'adresse convenue.

L'intérêt que, de toute part, on porte à ces petits tournois historiques, est continu. Il est superflu d'ajouter qu'il est un puissant auxiliaire pour celles qui en sont les initiatrices. Aussi remercient-elles d'une façon spéciale les généreux donateurs de prix, et les distributeurs d'encouragements qui se trouvent toujours.

Le quatrième concours est déjà sur le métier pour le mois de mars. Pas de copie, voyons! Tu comprends ça, mon petit homme, toi qui as suivi d'un peu trop près certaine chronique destinée à tracer la voie...

A l'oeuvre donc, et courage! Vous savez, on s'attendra à toujours mieux d'une fois à l'autre.

LA SECRETAIRE.

aime toujours. Après avoir suivi des yeux le bateau qui s'éloigne, il prend le chemin de la chapelle et demande courage et persévérance au divin Prisonnier de l'Autel; c'est avec une nouvelle ardeur qu'il reprend ses travaux dans la forêt. Avec tout cela, l'hiver approche, un hiver bien froid, mais ne craignez rien: il fera chaud chez Mr. Hébert, car des cordes de bois s'allongent autour de sa maison.

Les sauvages vous font-ils horreur, mes petits? En avez-vous vu quelquefois? Il y en a ici qui rôdent aux alentours. Comme les enfants de Mme Hébert en ont peur! Voyez comme ils se cachent! Aussi, ce n'est pas étonnant, il y en a un qui vient d'ouvrir la porte!... Rassurez-vous vite, mes petites amies, et si vous souhaitez qu'on les mette à la porte, Mr. et Mme Hébert ne céderont pas à votre volonté cette fois-ci. Ils accueillent gentiment tous les sauvages qui se présentent; ils en profitent pour leur faire connaître le bon Dieu et sauver leur âme.

Maintenant, laissez les sauvages et écoutez bien. Un grand événement vient d'avoir lieu: Melle Anne a grandi, elle a quinze ans, et elle épouse Etienne Jonquest, jeune colon de Normandie. On fête avec une joie toute familiale ce premier mariage canadien.

Encore un mot des sauvages. En 1618, ils veulent exterminer tous les Français, à cause d'une insulte qu'ils reçurent quelques années auparavant. Heureusement le complot est découvert, et les sauvages viennent demander pardon.

Un nouveau printemps arrive. Les travaux des champs recommencent, mais le démon qui voit d'un mauvais oeil le développement de la colonie et la conversion des sauvages, se sert des marchands qui font le commerce des fourrures avec les sauvages pour tenter Louis Hébert de découragement. Ces hommes ne pensent qu'à s'enrichir et obligent Louis Hébert à leur vendre ses grains au prix fixé par eux. Quelle injustice, n'est-ce pas?

Vous souvient-il, mes petites amies, de Melle. Anne qui s'est mariée en 1617? Le bon Dieu veut la placer dans son beau ciel . Vous avez de la peine? Ses parents aussi en éprouve, mais ils sont de bons chrétiens et se soumettent à la volonté divine sans murmurer. Quelque temps après, Mr. Jonquest rejoint son épouse dans le tombeau. Quelle tristesse règne alors dans cette maison! Malgré cela, rien ne peut ébranler la constance des braves pionniers et ils se remettent à leurs travaux, non sans ressentir un que fait Guillemette? Elle aussi a pensé à son avenir, et, en 1621, elle s'unit à Guillaume Couillard qui sera un aide efficace au grand défricheur.

Ce brave homme a défriché une assez grande étendue de terre autour de sa maison, et les semences y étaient poussées à merveille. Mais cette année, il ne jouira pas du fruit de son labeur. Le Seigneur l'appelle à récolter une moisson immortelle que lui ont valu sa piété et son renoncement.

Vous savez comme il est facile de tomber sur la glace en plein mois de janvier. Eh bien! c'est ainsi qu'en 1627, Louis Hébert fait une chute mortelle. Tout est triste dans la maison. Figurez-vous, chères petites amies, votre papa qui va mourir; quelle peine vous ressentiriez. Lui, le fervent chrétien ne s'effraie pas à l'approche de sa dernière heure, et c'est avec paix et tranquillité qu'il quitte cette terre le 25 janvier, après avoir béni sa famille et recommandé ses jeunes sauvages. Sur le seuil de l'éternité entendez-vous ses paroles qui nous semblent tomber de la bouche d'un apôtre? "Je meurs content, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur de me faire la grâce de voir mourir des sauvages convertis", etc.

Il faudra voir dans les Contes historiques, mes petites amies, comment Marie Rollet se rend aux désirs de son mari. Elle accepte même d'être marraine des petits sauvages et donne de grands festins. Regardez l'image qui représente la grande chaudière, etc. Pour nourrir ces gros mangeurs, n'est-ce pas qu'il fallait être charitable? La veuve Hébert ne le sera pas moins lorsque la famine éclate à Québec en 1629. Elle secourt tout le monde mais surtout les Réocllets. "Ces héroïques religieux étaient sur le point de mourir de faim." Québec est remis aux Anglais et presque tous les Français retournent en France.

Cependant l'audace anglaise n'éteint pas le courage de Mme. Hébert, ni son amour pour la terre canadienne. "Elle ne voulut pas quitter le foyer que son mari avait construit, où, pour elle, quelque chose de lui habitait encore".

En 1632, le traité de Saint-Germain en Laye restitua le Canada à la France. Les colons sont fiers de revenir, mais quel désastre s'y est produit?... "De l'Habitation, il ne reste que des murailles de pierres toutes bouleversées." La maison de Mme Hébert est restée intacte, elle l'habite encore avec ses enfants et son gendre et le missionnaire y célèbre la messe à son arrivée. Cette courageuse Marie Rollet survécut 22 ans à son mari. un nouveau mariage, elle pourrait faire plus de bien au pays, elle s'allia avec un colon de Normandie, Guillaume Huboust Deslonchamps. Dès lors, "elle utilise les ressources de son âme d'apôtre "à instruire les enfants sauvages, et (en cela elle) devient la première éducatrice canadienne".

Mes chères petites soeurs, j'ai essayé de vous intéresser, mais je ne sais pas à quel point j'y ai réussi. Pourtant, il me semble que vous aimez un peu ces vaillants défricheurs qui ont travaillé à faire belle et féconde de notre patrie. Les enfants devaient certainement faire la joie et la consolation de leurs parents; faites de même, puis rendez-leur tous les petits services qui sont à votre portée. Ne vous plaignez jamais des légers sacrifices qui vous sont imposés: pensez aux privations, aux souffrances que d'autres ont enduré. Surtout ne manquez pas de prier pour la conversion des infidèles qui ne connaissent pas leur Créateur. Je suis certaine que chaque jour les enfants de Louis Hébert priaient Dieu d'éclairer les âmes des pauvres sauvages. C'est une excellente manière d'être apôtre. Lorsque vous aurez grandi, vous comprendrez que le bonheur n'est pas dans les jouissances de la terre. Vous serez des jeunes filles énergiques, sérieuses, connaissant le prix de la vie, habituées aux sacrifices, au renoncement.

En défrichant le sol, nos courageux devanciers se sont faits "collaborateurs de la Providence dans l'ordre temporel". Mais ils songent aussi aux âmes et les font fortes et droites. Quelles reconnaissance la race canadienne ne leur doit-elle pas?

Deuxième prix de la première catégorie

(Yolande Gendron, Couvent de Lorette)

A mesure que les années succèdent aux années, l'histoire déroule devant nos yeux la longue suite des exploits de nos valeureux ancêtres. Déjà nous avions vu apparaître les vaillants fondateurs; tous, ils avaient admiré le splendide panorama de notre vieille province; ils étaient demeurés ravis devant le St Laurent, merveille de grandeur et de beauté, aussi nul ne songeait à détruire ces ravissantes futaies et le sol fertile de la Nouvelle-France restait inculte.

C'est en 1604 que vint l'homme de bien, le semeur de blé qui devait de ce sol vierge, faire une des terres les plus fertiles de l'univers. Méprisant les honneurs dont il était l'objet de la part du bon roi Henri IV, dé-caire, Louis Hébert vint en Canada. Là-bas, dans sa douce France, il ne pouvait qu'augmenter ses ressources pécuniaires, mais son âme élevée nourrissait des desseins supérieurs, il voulait se dévouer pour les races aborigènes de l'Amérique et augmenter le domaine du Roi très chrétien.

Accompagné de Messieurs de Monts et de Poutrincourt, il se dirigea vers l'Acadie. La traversée fut assez rapide, et le 6 mai, ils abordaient dans une île de la baie Passamaquody qu'on appelle l'Ile Sainte-Croix. Aussitôt débarqués, nos pionniers se mirent à l'oeuvre pour construire l'Habitation, vaste bâtiment contenant un magasin et plusieurs corps de logis. Cependant, ce travail n'empêcha pas le défrichement des terres et l'année suivante, l'on vit de beaux épis de blé, indice de la fertilité du sol.

Malheureusement, l'hiver fut excessivement long et rigoureux, et le scorbut se déclara parmi les colons: la mauvaise qualité de l'eau et l'abus de viandes salées en furent les causes. Louis Hébert utilisa ses connaisances médicales en prodiguant tous ses soins, afin d'enrayer le mal mais en dépit de tous ses efforts, trente-six y succombèrent. Monsieur de Monts ayant trouvé que l'île n'offrait aucune commodité, la petite colonie se dirigea vers l'endroit appelé Port-Royal. Le sol de l'Acadie était si fertile que Louis désirait s'y établir définitivement quand Monsieur de Monts, disgracié par le roi reprit la route de l'Europe ramenant avec lui toute la petite colonie. Le 3 septembre, Louis s'embarqua donc en gardant au coeur, l'espérance d'un prochain retour.

A peine rentré en France, il rencontra Monsieur de Biencourt qui partait vers l'Amérique, notre grand cultivateur sollicita de l'accompagner. Cette fois, il amenait sa femme, Marie Rollet. Nombreuses furent les épreuves qui assaillirent nos braves, surtout au mois de juin 1610, quand Samuel Argall, gouverneur de Virginie, vint attaquer la colonie et brûler l'Habitation. Toute leur vie, le fruit de tant de peines et de souffrances était détruit par un ennemi jaloux. Aussi quelle amertume dans l'âme de Louis Hébert lorsqu'il lui fallut dire adieu à la terre acadienne qu'il aimait tant déjà!

De retour en Europe, pour une seconde fois, il ne renonce point à ses projets. Après bien des démarches souvent infructueuses occasionnées par les trafiquants de fourrure, qui ne voulait permettre aucun défrichement, Louis obtint enfin la permission de venir s'établir sur les bords de notre grand fleuve. Il allait donc, cette fois quitter la France pour toujours. Vainement ses parents et ses amis le prièrent de rester parmi eux. Rien ne put l'ébranler. La traversée qui dura treize semaines, fut affreuse. Ce fut l'occasion pour Madame Hébert de dévoiler son coeur de grande chrétienne: par sa foi et sa confiance en Dieu, elle sut ranimer le courage des voyageurs. Enfin le navire arriva à Québec et fut accueilli par des cris de joie des habitants. C'était le 14 juin 1617. Dix arpents de terre lui furent octroyés sur le promontoire et notre vaillant colon se mit immédiatement à l'oeuvre. Lui aussi, sans doute, était charmé du merveilleux panorama qui s'étalait à ses regards: les hautes futaies bordant le grand fleuve "qui roule ses eaux avec impétuosité"; les Laurentides où le soleil jette des reflets de pourpre et d'or, et plus encore le grand silence impressionnant de la forêt. Mais une pensée salutaire vint à son coeur: il faut s'emparer de ce sol, pourquoi ne pas le faire avec les armes de paix? Et l'action suit la pensée. J'aime à me représenter la première femme d'habitant de notre beau pays, vaquant aux soins de son ménage; il me semble la voir, s'arrêter souvent à sa fenêtre et suivre du regard son vaillant mari, qui la hache de défricheur ou la bêche à la main, entame l'épaisse forêt, terrible abri des fauves et des Indiens. Jour par jour, les arbres tombent et bientôt il ne reste plus qu'une pelouse abondante, trouée çà et là par les restes calcinés des arbres géants.

Au printemps de 1618, la terre reçut sa première semence et, Dieu aidant, on recueillit une abondante moisson. Cependant cette même année de 1618 fut aussi marquée par l'épreuve, la fille aînée de Louis Hébert. Anne, mariée depuis quelques mois est enlevée ainsi que son mari, à la tendre affection des siens. Ce fut une grande peine pour Monsieur et Madame Hébert, mais ils surent puiser leur consolation dans la foi son oeuvre. Il reçut bientôt un précieux auxiliaire dans Guillaume Couillard qui devint plus tard le mari de Guillemette, sa seconde fille. C'est lui qui devait continuer son oeuvre après sa mort. Cette mort devait arriver plus tôt qu'on ne le pressentait. Car vers la fin de janvier, 1627, Louis fit une chute sur la glace et l'on n'eut aucun espoir de le ramener à la vie. Il mourut le 25 de ce mois, entouré des secours de la Religion et de la tendresse de sa famille. Son coeur de père et de chrétien fervent sut encore, à ce moment suprême, trouver pour chacun, surtout pour son épouse désolée, la parole qui réconforte, le geste qui bénit. Sa mort fut un deuil public et tout le monde accourut pour ses funérailles car tous le considérait, les uns, comme un ami, les autres, comme un père. Monsieur de Champlain en fut particulièrement affecté, mais notre premier semeur de blé n'avait-il pas assez souffert? Dieu voulait sans doute, lui épargner l'immense douleur que lui aurait causée la reddition de 1629.

Louis Hébert, quelle noble figure, quelle vie féconde en leçons! Que de beaux exemples pour nous! Exemples de profond attachement au sol canadien, d'abnégation de biens temporels; leçons de foi chrétienne et de confiance absolue dans la Providence Divine, au milieu des traverses et des difficultés de la vie.

Louange donc à lui pour nous avoir donné notre pain quotidin et avec ce pain, la force de combattre nos droits.

Grâce aux recherches historiques d'un de ses dignes descendants, Monsieur l'Abbé A. Couillard-Després, nous savons que Louis Hébert eut une nombreuse postérité qui a produit quantité de valeureux soldats et de distingués ecclésiastiques, parmi ces derniers: Son Eminence Elzéar-Alexandre Tachereau, premier cardinal du Canada.

Le 8 septembre 1918 un monument fut érigé à notre héros, dans la vieille capitale de sorte que l'écho de sa vaillance se répercutera de générations en générations et les siècles futurs chanteront avec nous:

O semeur de blé purs, vers le firmament bleu,
Elève ton front noble et ton âme superbe.
Et dans l'or rutilant de la première gerbe.
Offre au ciel, ton cantique en remerciant Dieu.

g"jua,'p?êryt, !maa5,aillh fàa-

Premier prix de la deuxième catégorie

(Marie-Antoinette de Margerie, couvent de Sainte-Anne des Chênes, Man.)

Oh! que je désirèrais être savante aujourd'hui, afin de faire connaître "aux amies de la *Liberté*", en style plus convenable tout ce que j'ai ressenti en lisant la vie si belle et si pleine des grandes oeuvres de Louis Hébert, premier colon Canadien qui ait eu le courage de venir défricher les terres du pays, et s'assurer des richeses que contenait notre beau sol de l'Amérique.

Il est grand, Louis Hébert! Et comme il embellit les pages de notre histoire de ses faits pleins de bravoure!

Né à Paris, sa jeunesse s'écoula au milieu de parents chrétiens qui surent lui enseigner la pratique des vertus. Jeune homme assez riche et bien éduqué, il fut employé comme apothicaire à la cour royale de Paris, et c'est là que se développa en lui le grand désir d'aller au Canada; car il avait entendu parler d'un peuple qui ne connaissait pas le bon Dieu, et sa grande âme lui imposait le devoir d'apporter aux indigènes la religion du Christ-Roi. Il pourrait aussi y fonder une colonie française.

Mais le sacrifice sera grand car il laissera en France son épouse, Marie Rollet, trois enfants: Anne, Guillemette et Guillaume. Cependant il n'hésitera pas à se séparer des siens.

C'est le 7 Avril 1604, que Louis Hébert quittait, accompagné de MM. de Monts et de Poutrincourt, son doux pays de France et se rendait vers la sauvage Amérique. Ils abordèrent en Acadie et l'énergique pionnier se mit immédiatement à l'oeuvre.

L'automne vint arrêter le cours de ses travaux; il repassa donc en France, mais avec l'idée bien arrêtée d'y revenir, car il était anxieux de convertir les aborigènes, et d'augmenter les possessions du roi de France.

En 1610 nous le revoyons encore sur la terre acadienne. Dans le cours de ce second voyage, il cultiva la terre et sema

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

(S. Luc, XI, 14-28.)

En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet: et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il metait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

Quelles sont les lettres coupées en morceaux? — *D, p, c.*

Quelles sont les lettres qu'on aime? — Les lettres *m, é.*

Le cinema corrupteur

Ce qu'il pourrait être et ce qu'il est

Avec un accent d'amertume, Louis Veuillot disait en parlant de la presse: "Je connais la presse. S'il s'agissait d'en faire présent au monde j'hésiterais sans doute et, vraisemblablement, je m'abstiendrais." Que dirait le grand journaliste catholique, s'il vivait aujourd'hui, du cinéma? A le juger par ce qu'il est de nos jours, sous le contrôle d'un mercantilisme sans pudeur, il faudrait, sans hésiter, le classer au rang des engins périlleux et destructeurs et maudire la science pour ce cadeau néfaste. Ce serait une erreur. Le cinéma est un très bon outil tombé entre les mains d'un ouvrier pervers. Voilà tout. Mis au service du bien, il peut jouer un rôle social éminemment bienfaisant et éducateur.

On croit généralement et à bon droit qu'il y a deux grands moyens de s'instruire: l'étude et le voyage, sauf qu'au lendemain d'une malchance on en ajoute un troisième: l'expérience. Si l'imprimerie nous a donné le livre et généralement la lecture à bon marché, le cinéma par l'image prise sur le vif et admirablement reproduite nous offre le voyage à un prix défiant toute concurrence, même quand on est député... Sur l'écran lumineux, les pays les plus éloignés apparaissent avec leurs coutumes: c'est le voyage à l'étranger avec les ennuis et les dangers en moins.

A l'humble agriculteur qui n'a jamais franchi les limites de son village, le cinéma permettra d'améliorer ses méthodes en lui faisant connaître celles de contrées plus avancées; à l'industriel, il enseignera, jusque dans le détail, des moyens d'action et de mise en opération avantageux qu'il n'a pas le temps ou le moyen d'aller étudier sur place; du maître d'école primaire, ainsi que du professeur d'université, il simplifiera fructueusement la besogne.

Bref, on peut affirmer que dans toutes les branches des connaissances humaines et pour tous les degrés de l'échelle sociale, le cinéma peut être un auxiliaire puissant et que ses ressources sont illimitées. Ressources illimitées dans la variété des sujets susceptibles d'être reproduits, ressources illimitées également quant au rayonnement de son influence pour le bien et le beau.

A l'heure qu'il est, le cinéma populaire atteint une clientèle énorme. Aux Etats-Unis, on calcule que près de 15,000,000 de personnes, soit une sur huit, vont chaque jour à ses représentations. On a constaté même que, dans certaines agglomérations rurales, il dicte la mode, l'étiquette et les manières. Les contorsions de ce monstre au salaire fabuleux, Charlie Chaplin, sont projetées sur la toile et applaudies même au Japon. Nous verrons que, dans notre propre ville, les spectateurs s'engouffrent quotidiennement dans les salles de vues animées par dizaines de milliers, près de 50,000. Malheureusement, le cinéma, loin de remplir une fonction bienfaisante, est devenu une lèpre qui menace les assises de la société. Des enquêtes impartiales faites avec soin chez nos voisins les Américains ont révélé un état de chose alarmant.

Oh! sans doute, on pourrait déjà sur la route du paganisme. vince de Québec, la même remarque ne vaudrait point. Et Mais, chez nous, dans notre pro pourtant, des observations sérieuses ont amené des constatations guère plus consolantes

En 1916, le comité régional québecois de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française entreprit une enquête générale sur les salles de vues animées de la capitale. Son but était de se rendre compte, d'une façon précise, du caractère des cinémas et des pellicules représentées, non seulement au point de vue moral, mais encore au point de vue national, artistique et même hygiénique. Travail considérable et qui a été fait avec un dévouement et une patience inlassables. A son tour, le résultat de cette enquête fut soigneusement contrôlé par un nouveau comité, nommé officiellement par la ville de Québec. Quelle en fut la conclusion? Une condamnation sans réserve, et appuyée sur des pièces irréfutables, des cinémas québecois. Ce sont des écoles de vices, des foyers de purulence et de dégradation morale.

Que fallait-il alors penser des cinémas montréalais? Mais nos amis de Québec nous avaient indiqué la bonne voie: observer et se documenter avant de porter un jugement. En septembre dernier le Comité général de la Ligue des Retraitants se décida à une pareille entreprise. Tâche plus lourde ici, étant donné le nombre plus grand des cinémas. Nous avions par ailleurs l'expérience de là-bas que nous fûmes heureux d'utiliser

Ce sont les voyageurs de commerce que nous chargeâmes du gros travail. On ne pouvait trouver meilleurs enquêteurs. Ils n'ont pas la réputation d'être des personnages trop scrupuleux, ennemis de la saine gaieté et du franc rire. D'autre part, la transformation qu'ils ont subie récemment répondait de leur sens moral. Enfin leur habileté bien connue à faire en un tour de main un inventaire complet nous rassurait sur la rapidité de la besogne.

Nous ne nous sommes point trompés. Trente-trois théâtres ont été prestement visités. Les scènes observées pouvaient être classées sous différents titres. Les voici d'après le rapport qu'a donné cette enquête:

Scènes immorales	110
Scènes antireligieuses	6
Scènes antisociales	15
Scènes antinationales	9
Scènes contre le bon goût	9
Scènes moralisatrices	10

Et si l'on veut savoir ce qu'il fallait entendre par scènes immorales, par exemple, nous relevons sous ce titre général les indications suivantes: Amour libre: 9; concubinage: 6; adultère: 4; séduction: 5; enlèvement: 8; ivrognerie: 8; meurtre: 13; etc., etc.

Telle est la situation morale du cinéma à Montréal. Ces chiffres se passent de commentaires. Remarquons cependant que ces spectacles attirent un grand nombre d'enfants de moins de seize ans dont la plupart réussissent à entrer sans leurs parents, au mépris de la loi et sous le nez des autorités. 1,300 enfants sur un total de 12 à 13,000 spectateurs, soit un sur dix! En outre, certains cinémas, et des plus mauvais, sont surtout fréquentés par des jeunes filles de seize à dix-huit ans, accompagnées par un ami de leur âge.

Nos rapports ne concernent qu'une seule représentation. Presque tous les cinémas donnent quatre représentations par jour. De là, nous pouvons raisonnablement conclure que, à Montréal, 50,000 personnes dont 5,000 sont des enfants, vont aux vues chaque jour.

Les prix varient de 10 à 15 sous. Avec une moyenne de 20 sous nous arrivons à la jolie somme de $10,000 par jour. En une année: $3,650,000.

$3,650,000. Arrêtons-nous à ce chiffre, car nous touchons là la source principale de l'état misérable dans lequel le cinéma est tombé: *Auri sacra fames*, la course effrénée à l'argent, caractéristique de notre siècle. Les grandes compagnies qui montent des pièces, exploitent le penchant de la nature humaine déchue vers le ruisseau bourbeux. Est-ce par parti pris de perverts qu'elles agissent ainsi? Je ne le crois pas. C'est pour elles une question d'affaires tout simplement. Elles tiennent compte de la loi de l'offre et de la demande. Or, pour le moment, les films les plus immoraux sont les plus recherchés sur le marché, et ceux qui, par suite, rapportent à la caisse les plus gros profits. Voilà pourquoi, elles se sont livrées exclusivement à la production de pièces licencieuses où l'amour, le mariage, la famille, les lois fondamentales qui assurent l'existence de la société, sont sabotés avec une désinvolture cynique.

De leur côté, les propriétaires de cinéma en font autant. Soumis, comme ils le sont, dans les grandes villes, à une concurrence très forte, ils essaient de maintenir leur clientèle en foulant aux pieds les préceptes de la morale et en éludant les règlements de police. A ces deux causes, soif de l'argent chez les producteurs des pièces et attrait de l'immorale et du faisandé chez les foules, plusieurs autres se joignent. Je les indiquerai, avec les remèdes, dans un prochain article.

Euclide LEFEBVRE.

—La *Vie Nouvelle.*



Le prix du papier est fixé à $80 la tonne

D'après jugement rendu par le Tribunal du Commerce du établissements de Québec, à un prix plus élevé que $80 la tonne. Et ce, quelle que soit la destination du papier. C'est là le prix fixé pour le papier à journal en ce pays. La compagnie Price a aussi reçu l'ordre d'expédier chaque semaine un wagon de papier aux institutions suivantes: "The Montreal Star Publishing Co.", "The Herald Publishing Co.", et la "Poirier, Bassett et Co.", toutes de Montréal.

Selon le tribunal, la compagnie Price devrait expédier, chaque année, aux différents consommateurs canadiens, 11,250 tonnes de papier à journal; elle ne leur vend, en tout, que 2,500 tonnes.

Le Tribunal prétend aussi que la Compagnie Price accumule dans ses établissements des quantités de papier plutôt que de les livrer aux consommateurs.

LE PROBLEME DE L'HEURE

L'Université de Montréal est fondée. Le souffle vivifiant de l'Esprit animera cette oeuvre.

Nous sommes, au Canada, les représentants de la civilisation catholique et française et de la culture latine. Ce lourd héritage, il le faut transmettre intact et accru aux générations futures. Ce sont les actes qui louent. L'heure décisive sonne.

La guerre est finie. Une autre lutte commence, plus longue, aussi acharnée: la lutte économique. La stratégie et l'artillerie ont gagné la première, l'enseignement supérieur gagnera la seconde. Les peuples qui le possèdent atteindront aux sommets.

Préparer nos jeunes gens à cette lutte; n'engager dans le sacerdoce et les professions libérales que ceux d'entre eux qui en possèdent la vocation; diriger les autres vers les voies nouvelles qui, pleines de promesses, s'ouvrent maintenant à leur activité: haute finance, génie civil et sciences appliquées, agriculture, industrie, commerce; apprendre à toutes ces jeunes intelligences le maniement des armes propres à chacune de ces carrières; bref, sur tous ces terrains, et sans oublier notre origine française, créer des compétences, voilà, pour l'heure, *le problème.*

En est-il de plus délicats et de plus complexes? Pour nous, de la province ecclésiastique de Montréal, qui pourra le résoudre? Notre Université, foyer de Nous sommes ses *anciens*. Sous son égide nous apprimes à penser, à connaître, à vivre. Plus que tous autres, nous aurons à coeur le succès de la souscription nationale, qui s'organise pour elle et tiendrons à en être l'un des principaux facteurs.

Cette souscription n'est pas un don. Elle constitue, bien au contraire, le meilleur des placements. C'est à la patrie canadienne-française que nous prêtons. Nous devenons les lumière, gardienne de notre foi et gage de notre avenir.

Le dévouement éclairé de son recteur, de ses conseillers et de ses professeurs nous est acquis. Seules les ressources financières lui manquent. Au nom de nos fils et avec émotion, elle nous demande de les lui procurer. coopérateurs actifs de son développement, de son épanouissement. Nous aidons au maintien de ses clochers que surmonte toujours le fier coq gaulois, à la survivance de sa langue, claire comme de l'eau de roche, et à la défense de ses traditions que cent cinquante ans d'épreuves n'ont fait qu'enraciner davantage dans nos coeurs; le rendement sera de cent pour cent.

Séverin LETOURNEAU, C.R.
Président du Comité
des Anciens.

En Province

OAK LAKE

M. Julius Godin, de Ewart, Man., était en visite chez M. Edmond Emond, la semaine dernière.

* * *

Mme Thos Brisson est sous les soins du médecins à l'hôpital de Brandon. Sa fille, Mme Colleaux, de Marcellin, Sask., est venue la visiter avant son entrée à l'hôpital.

* * *

Belles terres à vendre aux conditions aisées. Deux de ces terres sont situées à quelques milles de l'église et du village. Pour répondre aux questions souvent demandées, si on enseigne le français à l'école, le soussigné répond que *non;* mais à l'école du sud, noyau des Canadiens-français, les nôtres parlent leur langue en récréation et le catéchisme y est enseigné de 3 h. 30 à 4 h. de l'après-midi plusieurs fois durant l'année scolaire. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Casier 94, Oak Lake, Man.

* * *

Toutes nos sympathies à la famille de M. Phil. Gallant si affligée par la maladie depuis un couple d'années. Le petit Hector atteint d'une maladie de cœur aigue, part pour l'hôpital pour une opération à la gorge. Espérons qu'il reviendra bien vite à la joie de ses parents.

* * *

Nous apprenons avec plaisir qu'Adélard Masson, étudiant au Collège de Saint-Boniface, est rétabli de sa rougeole qui l'a retenu alité près de trois semaines. Nous souhaitons qu'il puisse nous écrire dans le sens de son émule et cousin Albert Cahon, qui dit: "Je me crois être comme dans un paradis terrestre au Collège. Je prie bien, j'étudie bien, je mange et dors bien; voilà le motto de Saint-Louis de Gonzague, jésuite. "Fais bien ce que dois" (*age quod agis*). C'est une note éloquente d'un jeune élève en faveur de nos collèges classiques En avant Albert! Nous avons besoin de jeunes gens robustes d'esprit et de corps et bien armés d'une piété sincère pour l'avenir.

* * *

Notre église vient d'être dotée d'une belle statue de l'apparition de Lourdes, don généreux de M. Magloire Masson. La bonne sainte Anne nous a promis de revenir joindre sa fille bien-aimée avant longtemps Nous n'avons aucun doute que le bon saint Joseph ne restera pas loin en arrière. Saint Jean-Baptiste, notre patron, a la main à l'oeuvre! Merci à ces généreux paroissiens.

* * *

Il nous est agréable de savoir que les familles Carpentier et Demers sont parfaitement rétablies de la forte grippe qui les a confinées à la maison pendant un temps trop long.

* * *

MM. Augustin Vallée et Laurent Emard sont de retour de Saint-Paul, Minn., où ils étaient allés assister aux obsèques de leur parent, M. Louis Vallée, décédé victime de la grippe, dernièrement. Feu M. Vallée était le frère de Mme Edmond Emond, zélatrice de l'archiconfrérie de Sainte-Anne. Nos plus vives condoléances aux familles Vallée et Emond.

* * *

Les amis de la langue française seront heureux d'apprendre qu'il y a une classe d'ouverte à la banque tous les mardis soirs sous le feu patriotique de notre distigué compatriote, M. V. Brabant, employé à la Banque des Marchands Des élèves tels que M. le Principal de l'école publique du village, M. Thos Sandell, de l'Université de Dublin, les institutrices Chestnut et Sherman, qui suivent les leçons de français avec leur remarquable savoir anglais plaident plus éloquemment en faveur de la langue classique par excellence que nous pouvons le faire avec la plume. Félicitations à M. Brabant pour enseigner à de tels élèves.

E. A.

McCREARY

Entouré de plaines fertiles, abrité contre les grands vents par une majestueuse chaine de montagnes, source inépuisable de combustible et aussi véritable réservoir d'humidité où s'abreuvent nos prairies durant les sécheresses si dévastatrices en maints autres endroits, le village de McCreary, grâce à ce site incomparable, progresse à grands pas et est appelé à devenir un centre important.

La prospérité règne partout. Les magasins, les ateliers de toutes sortes réussissent à merveille, tandis qu'à la campagne le cultivateur s'enrichit malgré lui. Déjà plusieurs d'entre eux ont laissé à d'autres le souci des affaires et sont venus augmenter le nombre des rentiers du village avec un orgueil bien légitime. Ils se glorifient d'avoir par leur dur labeur rendu fécondes ces terres jadis stériles et impropres à toute culture. Il n'y a aucun doute que sans le courage, la ténacité à toute épreuve de ces fils du sol, McCreary ne traverserait pas aujourd'hui une telle ère de prospérité.

Notre village présente des chances exceptionnelles pour tout homme d'affaires ambitieux et entreprenant et à la campagne les terrains sont pour le cultivateur économe et intelligent de vraies mines d'or.

On vient justement d'organiser une Chambre de Commerce ayant pour président un des nôtres dont je tais le nom, craignant de blesser son humilité. Projets d'amélioration de toutes sortes sont déjà à l'étude. Le bureau administratif est composé d'hommes d'affaires les plus habiles et les plus influents du village, et nous sommes convaincus que le programme qu'ils se sont tracé bénéficiera à la population en général. Espérons que la classe ouvrière, qui représente un pourcentage assez élevé de notre population, ne sera pas oubliée.

La question des taxes est une question qui la touche de bien près. L'ouvrier n'a pas l'intention de se dérober à ses obligations de citoyen; mais la position anormale dans laquelle il se trouve, due à la crise que nous traversons, mérite l'étude et l'attention des autres classes. Si à force d'économies et de privations quelques salariés ont réussi à se créer un modeste chez soi au lieu de les accabler de taxes on devrait s'efforcer de leur rendre le fardeau des impôts, aussi léger que possible. C'est un fait reconnu que des injustices criantes se sont glissées dans notre système actuel d'évaluation. Prenons d'un côté un cultivateur établi sur une propriété d'une valeur de $15,000 ou $20,000 payant $30 de taxes; d'un autre côté, un ouvrier avec quelques pieds de terre et une maisonnette d'une valeur de six à sept cents piastres payant $52 de taxes. L'injustice ne saute-t-elle pas aux yeux? Malheureusement, si l'ouvrier tente de secouer le joug, réclamer justice, on crie bientôt au rouge, au traître, au bolcheviste.

Ces questions ne sont pas en dehors du domaine d'une chambre de commerce ou de toute autre association dont le but avoué est l'intérêt, la prospérité, le bien-être de la communauté.

La majorité de McCreary est anglaise. Les Canadiens-français semblent avoir quelques difficultés à y prendre racine; le terrain leur est disputé, mais, patriotes, nous avons foi en la "revanche des berceaux" et espérons que tôt ou tard l'histoire des cantons de l'Est de la province de Québec aura sa répétition ici.

Un Canayen.

ILE DES CHENES

Dimanche dernier avait lieu à l'école Coquard, sous la direction de notre habile et dévouée institutrice, Mlle Courchaine, une soirée dramatique et musicale des plus récréatives, pour fêter notre bon curé. Ce fut un succès. Les élèves se sont fort distingués dans leurs différents rôles, s'exprimant avec une facilité remarquable. Jusqu'à Bébé qui a su captiver son auditoire.

Je me garderais rancune de passer sous silence nos bons amis! le photographe et son client. Ces artistes ont le don d'émouvoir.

L'assistance, des plus nombreuses, prouve encore une fois de plus qu'on sait se récréer et s'amuser à "Mon Ile des Chênes, ce pays enchanteur".

Donc, parents, amis, voulez-vous passer une soirée idéale? Venez en foule, le 11, à l'école Ile-des Chênes. Séance dramatique et musicale, accompagnée de vente de paniers. Bienvenue! Venez en foule!

Feuille de Chêne.

ELIE

Le 3 février, M. John Préfontaine unissait sa destinée à celle de Mlle Laura Alarie. Le mariage fut de première classe. L'église éait parée de ses plus beaux ornements. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M l'abbé Hogue, dans le sanctuaire même de l'église.

La mariée, enfant de Marie, était vêtue de satin blanc et portait voile et couronne. Le chant fut très bien rendu par les Enfants de Marie et les jeunes gens de la paroisse. L'orgue était tenue par Mlle Marie Donville, avec accompagnement de violon par Mlle Lauréa Bernardin.

M. Thomas Alarie servait de témoin à sa fille, et M. Joseph Préfontaine à son fils. Garçon et fille d'honneur: M. Ferdinand Boivin et Mlle Albertine Alarie.

Après la cérémonie, M. le Curé, tous les parents et quelques amis allèrent prendre le dîner chez M. Alarie. Vers 5 heures du soir, tous les invités se rendirent à la demeure de M. Préfontaine, où un délicieux souper les attendait. Tous s'amusèrent très bien, et ce n'est qu'à 6 heures du matin que l'on se sépara, fort satisfait de la fête. Le jeudi la noce se continua chez M. Freddie Alarie, frère de la mariée.

Nous souhaitons aux nouveaux époux longue vie et bonheur.

Un invité.

Quelles sont les lettres les plus impies? — Les lettres *a, t.*

Quelles sont les lettres les plus remuantes? — Les lettres *a, j, t.*

Quelles sont les lettres les plus soumises? — Les lettres *o, b, i, e.*

Frottez-en le dos malade. Une vigoureuse friction avec l'Huile Electrique du docteur Thomas supprimera les douleurs de dos. La peau absorbera immédiatement l'huile qui pénètrera dans les tissus et soulagera rapidement. La douleur disparait au fur et à mesure que le liniment pénètre dans les tissus et l'on est justifié de dire que son effet est magique.

Ce soldat sait ce qui l'a aidé

Les Pilules de Dodd pour le rein le débarrassèrent de son rhumatisme

Il a trouvé dans le vieux remède canadien le soulagement que n'avaient pas pu lui donner les hôpitaux de l'égypte.

Cap St-George, Terreneuve 1er mars. — (Spécial.) — Eugène Cornect, gardien du phare, qui a fait du service outremer avec les volontaires de Terreneuve, croit fermement dans les Pilules de Dodd pour le rein comme remède contre le rhumatisme.

"Depuis deux ans, je souffrais du rein et de rhumatisme", dit M. Cornect. "Je suivis un traitement dans les hôpitaux d'Egypte. Mais je n'ai été guéri que par six boites des Pilules de Dodd pour le rein."

Les Pilules de Dodd pour le rein ne sont qu'un remède du rein. En permettant au rein de bien fonctionner et d'éliminer toutes les impuretés du sang, elles chassent l'acide urique, cause du rhumatisme. Si le rein nettoie le sang, l'acide urique ne peut pas se cristalliser dans le sang et causer les douleurs crucifiantes qu'on nomme rhumatisme. Informez-vous à vos voisins des Pilules de Dodd pour le rein.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

TRANSCONA

Que nos compatriotes ont l'intention de prendre tôt ou tard une envergure considérable a été démontré mercredi soir à l'assemblée qui était tenue dans le but d'organiser un cercle de jeunes gens. Un grand nombre y était présent et il eut été difficile de désirer plus de bonne entente pour promouvoir de façon substantielle les intérêts du cercle.

Les officiers suivants furent élus: Président honoraire, S. G. Mgr Arthur Béliveau; Président, A. Paul; Vice-Président, P. Asselin; Secrétaire, F. Desilets; Trésorier, J. Dumontet; Chapelain, M l'abbé J.-C. Paillé.

Les comités suivants furent choisis: Jeux, P. Asselin; Chant et musique, F. Desilets; publicité, A. Paul.

Un comité de colonisation composé d'hommes influents sera aussi choisi dans quelque temps.

Ces divers comités reçurent en plus permission de s'adjoindre, et furent priés de se mettre immédiatement à l'oeuvre, surtout le comité de publicité et le comité de chant et musique. Il fut aussi question de diverses autres attractions dont le choix et l'organisation seront discutés à la prochaine assemblée.

En face du magnifique travail qu'accomplit l'Association d'Education par tout le pays, l'assemblée décida de se placer sous la même bannière, et ce cercle sera connu sous le nom d'Association d'Education de Transcona.

* * *

Le jeu de cartes devient de plus en plus en vogue. Il y a salle comble tous les dimanche soirs. Ces parties de cartes seront à l'avenir suivies de chant, musique et déclamation. Bien que nous ne comptions ici qu'environ 65 familles canadiennes-françaises, les talents ne manquent pas, et la bonne entente et la bonne volonté ne laissent à désirer sous aucun rapport.

* * *

L'ouverture de notre école française a eu lieu le 21 février. Quarante-quatre élèves étaient présents, tous heureux du grand privilège qu'ils avaient ce jour-là. Ces cours ne devaient se donner que les samedis avant-midi, mais tellement grande était la satisfaction et l'intérêt des jeunes à apprendre à lire et écrire leur propre langue qu'ils demandèrent eux-mêmes à continuer dans l'après-midi. Cette faveur leur a été accordée.

FEU TEODULE MAGNAN

Mardi, le 24 février, est décédé subitement à sa demeure, après une légère indisposition de quelques heures, M. Théodule Magnan, demeurant à 334 rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 26, à 9 h. 30, à la cathédrale de Saint-Boniface, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis de St-Boniface, Winnipeg et les campagnes environnantes. Le service fut chanté par M. l'abbé Caron, assisté de M. l'abbé Primeau comme diacre et M. l'abbé Brodeur comme sous-diacre.

M. Magnan était né à Saint-Jude, P. Q., en 1853, et en 1879 il épousa Mlle Allaire, aussi de Saint-Jude, P. Q., duquel mariage sont nés neuf enfants, dont 5 seulement lui survivent: Joseph Magnan, de Saint-Boniface; quatre filles: Mme Wilf. Proulx (née Maria), Mme A. Richardson (née Marie-Louise de Transcona; Mme D. Laplume (née Rosilda), de Saint-Boniface, et Mlle Angélina Magnan, demeurant avec la famille; 22 petits-enfants; une soeur, Mme Grégoire, de Saint-Jude, P. Q., et beaucoup de neveux et nièces, tous de Saint-Boniface; un beau-frère, M. Adélard Paquin, de Saint-Boniface.

M. Magnan vint s'établir à Saint-Alphonse, Manitoba, en 1890. Après deux années de rudes labeurs et de minces succès, M. Magnan résolut d'aller chercher mieux à Saint-Norbert. N'ayant pas de succès, il dut quitter Saint-Norbert pour aller s'installer sur le Chemin Springfield, aujourd'hui Transcona. L'installation des usines du chemin de fer Grand Tronc permit à M. Magnan de vendre ses propriétés et de venir demeurer auprès des écoles pour faciliter l'instruction de ses enfants et aussi près de l'église pour se préparer au grand voyage de l'éternité. M. Magnan était très estimé.

CHEZ NOS COMMISSAIRES D'ECOLE

Ce rapport nous arrive bien en retard, mais nous croyons devoir l'insérer en raison de son importance.

Les commissaires d'école de la municipalité de Grey ont eu la bonne fortune d'avoir été convoqués, le 27 janvier, à Elm Creek, afin d'entendre un conférencier venu de Winnipeg nous prêcher les avantages de la municipalisation scolaire.

M. l'inspecteur assistait à la séance et a été conférencier aussi. Dix-sept commissaires y assistaient, dont 11 de langue française et 6 de langue anglaise. Nos amis anglais n'ont pu s'empêcher d'exprimer leur étonnement en nous voyant aussi nombreux, craignant sans doute que le bouillonnement du sang français ne fit explosion. Ils en ont été quitte pour leur immagination.

Monsieur le Conferencier s'acquitta de sa tâche avec beaucoup de tact. Si nous n'avons pas été convaincus, ça n'a pas été de sa faute. Pour se consoler, il insinua que le gouvernement prendrait peut-être une mesure sévère, qu'il serait plus gentil d'émettre un vote favorable.

Ensuite, à l'invitation de M. le Président, M. l'inspecteur se fit conférencier à son tour et s'efforça de nous convaincre que nous aurions meilleur service, meilleure organisation et meilleur succès avec la municipalisation scolaire. Selon lui l'Etat est à sa place en se faisant maître d'école. Nous nous avons pensé autrement.

En fin de compte, comme personne ne témoignait d'enthousiasme, il fallait pourtant tâter le pouls de cette assistance si froide. Pour cela Monsieur le Conférencier désirait une motion qui serait prise au vote. M. l'inspecteur, en sa qualité de secrétaire, rédigea donc la motion par laquelle nous nous déclarions en faveur d'une plus grande unité scolaire tel que la municipalité. Il restait à trouver un proposeur. A la question: Qui propose? le silence se fit... et la motion est encore à se proposer. Quelques coups de crayon ont achevé sur la minute ce que les commissaires n'ont pas fait.

Nous avons manqué une belle occasion de nous forger une maille de la chaine qui nous étrangle.

Quand nous savons être unis, l'avantage est de notre côté.

Importance du bon grain de semence

La semence est sans contredit le principal acteur influençant le rendement de nos récoltes, si nous en croyons les nombreuses expériences faites à ce sujet. Le proverbe quoique déjà vieux est de fait toujours vrai: on récolte ce que l'on a semé.

D'après la philosophie, tout acte suppose une puissance. L'amélioration des céréales, qui pour nous est en ce moment l'acte à accomplir, nécessite une puissance de même nature. Cette puissance, c'est la semence.

La semence n'est pas seulement le grain destiné à être mis en terre, c'est une puissance qui a la vie, qui donne naissance à la plante. Elle confère à celle-ci la force de résister aux obstacles, de gober des substances nutritives de l'atmosphère, d'accumuler et de développer l'énergie des rayons du soleil et de tirer par ses racines les aliments du sol. Les puissances diffèrent en intensité, et toujours la résultante leur est proportionnelle. Si la semence n'a en elle-même qu'une énergie faible, elle donnera naissance à des plantes chétives, peu résistantes, etc. *Nemo dat quod non habet.*

La semence est la mère de la récolte, et comme dans la vie animale, les caractères de l'ancêtre tendent à se reproduire dans ses descendants. Quel est en vérité, le cultivateur intelligent qui choisirait ses plus mauvaises vaches pour devenir fondatrices de son futur troupeau? Il ne faut pas négliger ce principe fondamental car il a été démontré par plusieurs expériences concluantes que la supériorité du produit résulte de l'emploi d'une semence forte, vigoureuse et de bonne lignée.

Qu'est-ce qu'une bonne semence? C'est celle dont le grain est d'une variété supérieure, ayant toutes les qualités de la semence.

a) Par une variété supérieure on entend:

1. — Une variété ADAPTEE au milieu, aux conditions où elle est appelée à vivre. Certaines variétés vivent bien sous un climat froid, et employées dans un pays chaud, dépérissent. Pour d'autres variétés c'est le contraire qui se produit. Entre les variétés, il y a parfois une différence très prononcée quant au temps nécessaire pour arriver à maturité. Ainsi le blé Fife Rouge hâtif mûrit presqu'une semaine plus tôt que le blé Fife Rouge ordinaire, quoique tous deux soient intimement liés par leur ressemblance morphologique, leur origine, leur qualité de panification, etc. Il y a aussi certaines variétés qui réussissent mieux en terres fortes, argileuses; d'autres en terres plutôt légères. Pour notre région l'emploi d'une variété précoce s'impose, surtout pour le blé, vu que la période de végétation est relativement courte.

Le choix d'une variété est donc sous la dépendance des circonstances. Mais l'importance indéniable de ce choix est telle qu'il est nécessaire de mettre à l'essai, dans chaque région, un certain nombre de variétés, avant d'adapter définitivement l'une d'elles. C'est là l'oeuvre qu'accomplissent chaque année les Stations Expérimentales et certaines Fermes Modèles. Il faut donc savoir juger ce travail et leur en être reconnaissant, c'est pour le cultivateur qu'ils le font.

2. — Une variété à GRAND RENDEMENT. — Un fort rendement est presque généralement accompagné d'une bonne qualité de grain. La conséquence d'une abondante moisson, c'est la production d'une plante bien constituée dans toutes ses parties. C'est d'une telle plante que l'on doit attendre la meilleure semence, celle qui donnera la bonne récolte de l'année suivante.

Il existe des écarts considérables entre la moyenne de rendement de chaque variété. L'estimation de ces rendements est également laissée aux Stations Expérimentales. Ces expériences demandent des capitaux et des soins spéciaux. Les essais doivent durer au moins cinq ans pour être conclusifs. Etant donné qu'il ne peut rarement faire ces essais, le cultivateur n'a qu'à s'adresser à la Station Expérimentale la plus proche ou à l'agronome de son district, pour connaître la variété qui est réputée la meilleure pour la région.

3. — Une variété PURE. — L'avantage principal de la variété pure consiste dans l'uniformité de maturité que l'on obtiendra. Toutes les plantes d'une même variété exigent les mêmes conditions pour germer. Elles ont, au même degré, le pouvoir de puiser la nourriture du sol. Les conditions du terrain et du climat ont pour elles la même influence. Il en résulte donc, de l'uniformité de ces caractères, une uniformité de croissance et de maturité. Dans les variétés mélangées, un certain nombre de grains parviennent à maturité pendant que d'autres ont encore besoin de plus d'une semaine pour mûrir. Si l'on retarde la moisson, les grains hâtifs s'égrènent, et on aura alors une perte considérable dans la récolte. Si l'on coupe la récolte à demi-mûre, il y aura perte dans la qualité du grain.

Il y a cependant certains avantages dans le mélange des variétés. Certaines ont des qualités quasi-semblables, à savoir: maturité égale, même rigidité de paille et même résistance aux maladies, même rendement; cependant l'une d'elles convient mieux à un terrain léger, bien drainé et sec, tandis qu'une autre donnera de meilleurs résultats en terre forte et plus humide. Un mélange de ces variétés, semé en terrain varié quant à la texture du sol, peut donner une récolte moyenne parfois supérieure à celle qu'aurait donnée l'une ou l'autre de ces variétés semée seule. Mais pour établir de tels mélanges, il faut bien connaître les variétés. Le cultivateur n'a pas cette science; aussi devra-t-il s'en rapporter aux Stations Expérimentales, à l'agronome de district ou aux professeurs des institutions agricoles, avant d'opérer ces mélanges.

4. — La QUALITE est une caractéristique de plus à considérer dans l'adoption d'une variété. La qualité du produit doit se joindre à la productivité. Certains blés ont une supériorité notable sur d'autres, pour la qualité de la farine produite. On se laisse parfois tromper sur la qualité d'une avoine si on ne la juge que par sa grosseur et son poids. Il faut conparer le pourcentage d'écales par rapport à l'amande.

5. — On doit tenir compte également de la RIGIDITE de la paille. L'emploi d'une variété à paille faible peu rigide, occasionnera souvent le grain à verser. On sait que la verse diminue beaucoup la qualité et la quantité de la récolte, et augmente les travaux de la moisson.

6. — La résistance aux MALADIES est une qualité intrinsèque de certaines variétés. Il faut savoir choisir ces variétés qui ont l'avantage de ne pas être dépréciées par le charbon, la carie ou la rouille.

Gaspard BOUCHER, B.S.A.



LE SILO.

Nous avions fait un nettoyage de terre pas mal complet la semaine dernière. Tous en conviennent. Mais pour mieux savoir à quoi s'en tenir, il faudrait peut-être préciser un peu plus certains points: Le silo de 10x20 contient 30 tonnes, celui de 12x24 environ soixante tonnes, et le 14x28 ira bien à 85 ou 90 tonnes.

On dit que la hauteur du silo doit doubler son diamètre, et c'est une des conditions pour bien conserver l'ensilage plutôt que d'avoir un grand silo. Il vaut mieux, paraît-il, en avoir deux moyenne grandeur: de cette façon l'ensilage se conserve mieux.

Un acre de terre donne, de ce fourrage mélangé de folle avoine et autres mauvaises herbes, deux ou trois tonnes à l'acre. C'est entendu que c'est le fourrage vert que l'on met en silo et quand je dis qu'un silo de 12x24 contient 50 à 60 tonnes, ce sont des tonnes de grain vert qui diminueraient en pesanteur en séchant.

Un autre détail: vous avez un terrain sale en avoine. S'il allait vous donner plus qu'il en faudrait pour remplir votre ou vos silos, tant mieux. Il n'y aurait qu'une chose à faire: ce serait de mettre ce surplus en quintaux, le laisser sécher et le mettre en meule. C'est ce qui s'est toujours pratiqué jusqu'ici, et ces petites bottines se sont bien vendues 5 sous chacune, ce qui fait de $20.00 à $25.00 le voyage. Ca vaut la peine, n'est-ce pas, de ne pas mettre le feu dedans.

En effet, bien que ces bottines de grain vert ne valent pas l'ensilage qu'elles peuvent donner, une fois séchées, elles sont un fourrage précieux au fermier. Le fait est que depuis longtemps c'est notre seul foin; et même un foin préférable, et de beaucoup, à celui que vous faites dans les bas-fonds ou encore dans la prairie sauvage.

Autre objection: Cet ensilage se conserve bien dans les mois d'automne, mais les gros froids de l'hiver? — Un silo peut être placé en tout ou au moins en partie à l'intérieur de l'étable. Aussi, ce n'est pas pour ce cas que vous faites cette objection.

—Mais que pensez-vous de ces silos exposés en plein air?

—Cet hiver nous avions un silo dans l'étable de M. Alexandre Cadieux, qui a donné complète satisfaction. M. Ernest Jutras avait le sien dehors, rempli de blé d'Inde. MM. David Loiselle et Joseph Jutras avaient les leurs remplis de fourrage vert. Ces trois derniers sont complètement exposés à l'air, et les deux derniers avaient été remplis avec du fourrage trop mûr.

Résultat: Dans les trois cas, l'ensilage a gelé sur les bords. On creusait au milieu et les bords gelaient. On s'est avisé de creuser plutôt les bords et laisser toujours le milieu élevé; de cette façon on a eu parfaite satisfaction, et actuellement ces trois messieurs ne regrettent qu'une chose; c'est de ne pas avoir chacun d'eux un second silo bien rempli.

L'ensilage ne se soigne pas seul, mais c'est reconnu, il est la principale nourriture des bêtes. Enlevez à la vache à lait une partie de sa portion de grain ou de foin, vous ne remarquerez peu ou pas de changement dans la production de lait. Mais que vous diminuiez la ration d'ensilage, vous retournez après la traite avec des chaudières moins remplies.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Préparation pour la saison d'accouplement

Le choix des volatiles à mettre dans les parquets d'accouplement doit maintenant être décidé

En règle générale, on devra compter sur les poules, mais on fera bien cependant d'employer quelques-unes des meilleures poulettes car en ce faisant on épargnera très souvent toute une année.

Il ne devrait y avoir que très peu de sélection à faire parmi les poules, car on n'aura conservé que les meilleures poulettes pour la deuxième saison. Il y en a toujours quelques-uns cependant qui ne sont pas en parfait état pour la reproduction; elles peuvent être un peu trop grasses, elles peuvent avoir une tendance à s'enrhumer ou présenter d'autres caractéristiques qui doivent être évitées. On ne les mettra donc pas dans le parquet d'accouplement.

Les poules que l'on destine à la reproduction doivent être maintenues tout l'hiver en état normal, sans forçage ou sans stimulation d'aucune sorte, pour qu'elles soient remplies de vigueur et de vie lorsque l'époque de la reproduction arrive. Pour les mettre dans cet état et les y maintenir il faut leur donner de la verdure en abondance. Le trèfle haché, l'avoine et les betteraves fourragères germées sont tous bons.

Les poulettes employées doivent être écloses de bonne heure; elles doivent être vigoureuses et bien développées.

On accouplera à ces femelles sélectionnées des coqs vigoureux, qui se sont déjà montrés bons reproducteurs, ou des cochets forts, vigoureux, bien formés, et issus de poules bonnes pondeuses et frères de poulettes qui ont déjà démontré par leur ponte qu'elles sont bonnes productrices.

N'ayez pas un trop grand nombre de poules. Un bon coq vigoureux, d'un type à toutes fins, en liberté, peut servir quinze ou vingt poules, ou même plus, mais le même cochet en réclusion pourra échouer lamentablement avec seulement la moitié de ce nombre. Ne comptez pas qu'un coq servira le même nombre de poules qu'un cochet et si vous voulez avoir des poussins hâtifs, mettez des cochets à la tête des parquets d'accouplement car ils sont beaucoup plus sûrs au commencement de la saison.

Georges ROBERTSON,
Adjoint à l'Aviculteur du Dominion.

A LA BROQUERIE

L'industrie laitière

Y a-t-il quelque avantage pour les étrangers de venir s'installer à LaBroquerie?

On a déjà répondu dans l'affirmative et donné des raisons. Aujourd'hui je dirai seulement quelques mots de l'industrie laitière.

Dans l'automne de 1918, la compagnie Crescent, de Winnipeg bâtit près de la gare de La Broquerie une laiterie où elle reçut dès février 1919 tout le lait des environs On peut dire que, seule, elle a fait la prospérité du pays. La Broquerie, qui végétait depuis nombre d'années, dont les essais de fromagerie ne furent pas toujours des succès, La Broquerie s'est relevé. La compagnie Crescent a payé pour le lait d'environ 400 vaches pendant 1919, $50,075.89, ce qui donne une moyenne de $127 par vache. Durant les mois d'hiver, à peine peut-on compter 150 vaches dont le lait a été vendu. Cette année, selon toute prévision, la quantité de lait envoyé de La Broquerie haussera d'un tiers. On peut donc s'attendre à une recette d'environ $70,000 pour 1920.

N'est-ce pas magnifique? Aussi devant cette perspective, la Banque d'Hochelaga vient-elle d'y ouvrir une succursale dont M. J.-O. Beaupré de La Broquerie est le gérant.

Cet état de choses durera-t-il? C'est tout probable. Le troupeau de plusieurs a augmenté par l'achat de bonnes vaches laitières; de nouveaux colons sont venus grossir le nombre des "tireurs" de vaches. Il est d'ailleurs si facile de faire l'élevage à La Broquerie. Même ceux qui n'ont que du terrain boisé où il y a peu ou point de pacage, même ceux-là peuvent garder assez de vaches pour que mener leur lait les paie. Par toute la municipalité les animaux ont le droit d'abandon. Cela se conçoit: il y a tant de terrains inoccupés, possédés par les spéculateurs!

Et rien ne fait prévoir que cela ne durera pas pendant nombre d'années quoique quelques têtes fêlées et égoïstes s'efforcent de faire cesser cet état de chose. Du jour où il faudrait garder sur nos terres nos animaux, ce serait un recul considérable. La moitié de nos vaches disparaitraient; ce serait la ruine de l'industrie laitière à La Broquerie.

Cure du rhumatisme. — Une douloureuse et tenace forme du rhumatisme provient des impuretés du sang dues à un défectueux fonctionnement du foie et du rein. Le sang se corrompt par l'apparition de l'acide urique qui est une cause de grandes douleurs dans les tissus et les articulations. Les Pilules Végétales de Parmelee opèrent des cures remarquables et on recommande chaleureusement leur emploi. Un essai convaincra n'importe qui de la valeur de ces pilules.

POUR TOUS

Un éminent médecin écrivait au cours d'un récent article qu'il n'est peut-être pas un homme qui n'ait besoin de purger ses intestins de temps à autre, même s'ils fonctionnent régulièrement. Voilà ce qui fait l'Elixir Amériain de Vin Amér de Triner un remède pour tous. Il nettoie parfaitement les intestins. Son principal mérite c'est d'éviter la constipation, cela sans purger et partant sans affaiblir. Un autre remède que vous devriez avoir chez vous c'est le Sédatif contre la Toux de Triner. Si vous allez à un théâtre ou à un concert, vous ne tardez pas à constater que c'est maintenant le temps des rhumes. Cette perpétuelle toux gâche tout votre plaisir. Si tous ceux qui toussent connaissaient le Sédatif contre la toux de Triner, ils ne souffriraient et ne seraient pas une cause de souffrance pour tous les autres. Votre pharmacien et tous les marchands vendent les remèdes de Triner. Joseph Triner Company, 1333—43 avenue Ashland sud, Chicago, Ill.

"LE CANADA MUSICAL"

Avec le numéro de cette semaine, 21 février, le *Canada Musical* inaugure une nouvelle politique qui consistera à augmenter de plus en plus son département d'illustrations, tout en continuant comme par le passé de soigner ses colonnes d'information musicale. Il y a, dans ce numéro, un vivant portrait de l'artiste japonaise, Tamaki Miura, qui chantera cette année à Monte-Carlo où on l'annonce comme "découverte". On sera heureux de connaître la belle physionomie de M. Isidore Philipp, le célèbre professeur de piano du Conservatoire de Paris. Emile Gour, le ténor canadien, paraît en première page, et l'on trouvera ausi les portraits de Edmond Clément, Journet, etc. Le *Canada Musical* est en vente au prix de 10 sous. Pour les abonnements, $2 par année, s'adresser à Casier postal 1509, Montréal.



CONCOURS

(Suite de la page 3)

différentes graines qui l'assurèrent de la fertilité du sol.

Il se fit l'ami des indigènes et afin de leur être utile il apprit leur langue. Les sauvages lui témoignèrent de la gratitude, et se montrèrent confiants envers lui.

Cette même année, durant la maladie du scorbut dont presque tout le monde était atteint, l'apothicaire se fit un plaisir de soigner du mieux qu'il le pût tous les malades. Mais cela n'était que la première épreuve; une autre vint s'y joindre car une compagnie s'étant formée à St-Sauveur, les Missionnaires durent partir, et Louis Hébert se trouva seul pour travailler à la conversion des âmes infidèles.

Cependant il eut le courage de continuer son ouvrage avec ardeur; mais en 1613 Argall, sous-gouverneur de la Virginie arriva, et comme il n'y avait personne pour défendre le fort, il fut incendié, et tout fut consumé, même les travaux et les difficultés de neuf longues années souffertes par les courageux et braves colons français.

Tous durent retourner en France, mais, quelle peine ce fut pour Louis Hébert de laisser sa nouvelle patrie. Ce n'est pas que les ressources pour vivre manquaient là-bas, Oh non! mais il aimait tant le Canada et il voulait travailler à transformer ses habitants en de fervents catholiques.

En 1617, Louis Hébert obtint la permission d'y revenir et de s'y établir avec sa femme et ses enfants. Il vendit alors sa résidence de Paris, son ameublement, enfin tout ce qu'il possédait et, il prit le bateau qui l'attendait pour retourner au Canada. Il lui en coûta de se séparer de son doux pays natal, de ses parents et amis, mais il resta sourd aux instances faites pour le retenir.

Maintes fois, durant la traversée de treize longues semaines qui fut très orageuse, il se vit sur le point de perdre sa vie, mais là encore, son âme chrétienne lui inspira l'idée de se présenter au Prêtre avec sa femme et ses enfants, et d'implorer sa bénédiction. Enfin l'océan reprit son calme; le soleil reparut à l'horizon et le 14 juin les braves pionniers, après avoir traversé l'Acadie, arrivèrent au lieu où se trouve aujourd'hui notre beau site de Québec. Il était bien heureux de reprendre l'ouvrage de colonisation abandonné depuis longtemps ne pouvant pas aller au Canada. Il cultiva un petit jardin qui le rendit ivre de bonheur en produisant abondamment.

Cette même année il donna sa fille aînée Anne, en mariage à un Mr Etienne Jonquest. Le bonheur de cette famille ne fut pas de longue durée, car, quelques mois plus tard, ces deux jeunes époux furent couchés dans la tombe.

La famille Hébert ne se laissa pas abattre par cette épreuve, car les membres qui la composait étaient de grande foi et puisaient dans la religion catholique le courage et la résignation dont ils avaient grandement besoin. Louis Hébert continua son oeuvre de colonisation, et remercia Dieu dans sa prière de chaque jour de l'avoir choisi pour être le premier cultivateur de notre sol Canadien si fécond.

Quelques années plus tard, Marie-Guillemette Hébert fut alliée à Guillaume Couillard qui compte aujourd'hui de nombreux descendants. Cette union fut heureuse, car l'époux aimait le travail et son épouse partageait son ardeur et son courage. Un nouveau membre venait donc d'entrer dans la famille Hébert; tout le monde travaillait joyeusement et d'un commun accord, sous la vigilance et l'habileté du chef Louis Hébert. Mais, une si noble carrière ne pouvait pas être de longue durée; bientôt Dieu jugea à propos de rappeler à lui celui qui l'avait servi fidèlement et qui avait travaillé à sa gloire tout en travaillant à celle de son pays. Il mourut le 25 Janvier 1627.

Marie Rollet continua avec le même courage et la même constance que son mari, ce qu'il avait si bien commencé. Aussi désireuse que lui de voir le Canada devenir un véritable pays pays catholique, elle obéit aux derniers ordres de son époux; et elle se fit l'institutrice des petits sauvages et sauvagesses, et dépensa ainsi le reste de sa vie à faire du bien aux pauvres indigènes qui tous, la pleurèrent amèrement lorsqu'elle s'endormit dans le Seigneur en l'année suivre le sublime example qu'ils nous ont donné, si nous voulons être de véritables Canadiens-Français catholiques.

Si les habitants de la ville de Québec ont pris, en souvenir des actes héroïques de leurs aïeux la devise: "Je me souviens", moi je dis à mon tour: "Je me souviendrai". Oui, je me souviendrai toujours de ce qu'ont fait nos ancêtres pour notre cher pays, le Canada.

Aimons donc cette patrie, toute empreinte de la bravoure, du courage, de la foi et de la constance de nos pères. Que leurs oeuvres nous soient un sublime exemple! A notre tour, soyons toujours prêts à souffrir n'importe, quelles difficultés afin de toujours conserver la foi, avec le beau parler de France qu'ils ont fait germer sur notre sol Canadien, et qu'ils nous ont laissé en héritage.

Deuxième prix de la deuxième catégorie

(Berthe Girouard, Couvent de Saint-Norbert)

Canadien-Français, rends honneur au brave colon de 1604; à lui tu dois une part des richsses qui t'entourent. Il y a à peine trois cents ans, le Canada était couvert d'une immense forêt. Louis Hébert le premier mit la main à la cognée et la chute de ce premeir arbre entraîna celle de milliers d'autres. A leur place germèrent les moissons dorées.

Louis Hébert était un pharmacien; il vivait bien heureux avec sa famille composée de sa femme Marie Rollet et de ses trois enfants Guillaume, Anne et Guillemette. Sa position lucrative et très honorable le mettait à même de passer une vie très douce, mais ce n'était pas là son désir. Il avait entendu parler de la fondation d'une colonie par M. de Monts, il se proposa donc d'enbarquer pour le Nouveau-Monde, afin d'aller cultiver la terre et faire du bien aux sauvages.

En 1604 il partit de France avec M. de Monts, Champlain et Poutrincourt, pour l'Acadie. Le même hiver ils furent atteints du scorbut et plusieurs hommes en moururent; mais comme Hébert était pharmacien il fit des remèdes avec des racines d'herbes pour soigner ces pauvres malades.

Le printemps arrivé, tous s'en retournèrent en France. Hébert désirant toujours de s'établir revint donc en 1610 avec sa famille mais désappointement en arrivant: Port-Royal était tout détruit. Ce furent les Anglais sous la direction d'Argall qui avaient réduit en cendres tout ce qui se trouvait là. Louis Hébert fut fort dans l'épreuve, il ne pouvait continuer, cependant aussi il reprit le chemin de la France.

En 1617, Champlain demanda à M. Hébert s'il voulait aller avec lui, pour entreprendre le défrichement à Québec. Ce vaillant homme accepta malgré la vive opposition de ses proches qui lui représentèrent qu'ayant tout perdu dans le premier essai il serait insensé de recommencer. Il s'embarqua cependant avec sa famille et allèrent s'établir sur le penchant de la montagne où il prit une terre plus fertile, c'était près de la rivière St. Laurent. Hébert bâtit sa maison toute de pierres, c'était le premier château de la Nouvelle-France. Aussitôt sa maison érigée il commença à abattre les arbres et à cultiver le sol sur les dix arpents que lui avait donnés le roi. Il avait pourtant laissé des arbres tout près de son logis et Madame Hébert avec ses filles cultivaient des rosiers.

Champlain était fier de l'oeuvre accompli par son courageux ami. Les sauvages s'étaient affectionnés à ce bon homme, car il leur montrait à cultiver le sol et se servait de son influence sur eux pour lui faire du bien et les convertir.

En 1627, il fit une chute sur la glace, ce qui le priva de jouir du fruit de ses travaux. Voyant qu'il était pour mourir, il offrit sa vie pour le salut des sauvages et recommanda à sa femme et à ses enfants de les aimer comme il les avait aimés et c'est le 25 janvier de la même année qu'il mourut, entouré des siens.

Merci Louis Hébert des leçons de dévouement, de courage et de constance que tu nous donnes. Nous allons faire notre possible pour les mettre à profit et surtout aimer comme toi la terre cette "Grande Amie".

À nos Morts

La partie de cartes donnée dimanche soir, à l'école Provencher, par les dames françaises, au profit du monument commémoratif des soldats morts au champ d'honneur, a été un véritable succès La soirée fut pleine d'entrain, grâce aux aimables personnes qui voulurent bien nous faire le plaisir d'assister à cette réunion et auxquelles nous adressons nos sincères remerciements ainsi qu'à toutes celles qui par leur gracieux concours ont contribué à nous assurer la belle recette de $131.

Toutes nos félicitations à Mme Breitner, qui nous chanta si joliment la difficile chanson d'Habanéra, de l'opéra de Carmen, et celle de Madelon, si populaire parmi nos poilus. Elle était accompagnée par Mme Janson, professeur de piano. Mlle Ador fut très patriotique dans les deux morceaux qu'elle nous chanta d'une voix charmante. M. Legouarguer fut désopilant comme à l'ordinaire et amusa le public par sa chansonnette: "Le Fils à Sébastien".

La soirée se termina par la Marseillaise et O Canada, très bien accompagnés par Mme Dugal.

SAINT-BONIFACE

Partie de cartes donnée par les Dames de Sainte-Anne, mardi, le 9 mars, dans la salle de l'Académie Provencher, à 8 h. 15. Cette soirée sera la dernière que ces dames donneront cet hiver; elles espèrent être aussi bien encouragées que par le passé.

L'entrée ne sera que de 25 sous, ce qui comprendra toute dépense. Aussi venez en foule, chacun sera satisfait, quand on fera connaître dans le prochain numéro de la *Liberté* le but et l'emploi qui sera fait de ces argents.

MORTS POUR LA FRANCE

Dans l'ouvrage que le R. P. Frédéric Rouvier vient de consacrer à l'*Eglise de France pendant la grande guerre*, se trouve le tableau des religieux tombés à l'ennemi

Au feu, les Eudistes eurent 25 tués, les Bénédictins, 10, les Pères des Missions africaines, 21, les Dominicains 29, les Pères des Missions étrangères 45, les Rédemptoristes 38, les Pères Blancs du cardinal Lavigerie 48, les Pères du Saint-Esprit 52, les Capucins 39, les Franciscains 18, les Assomptionnistes au moins une vingtaine, les Lazaristes 15, les Oblats de Marie 18, les Salésiens 10, les Jésuites 162, les Trappistes 58. Et parmi les Congrégations des Frères, pour ne citer que les plus nombreuses, les Frères de Ploermel ou de la Mennais comptèrent 30 morts, les Frères du Sacré-Coeur 29, les Frères Maristes 94, et les Frères des Ecoles chrétiennes 115.

Si l'on ajoute à ces chiffres celui des religieux grièvement blessés, infirmes, mutilés, on verra dans quelle mesure les Ordres religieux — sans compter les 3,000 prêtres séculiers morts au champ d'honneur — ont payé à la France l'impôt du sang.

Ce sont des faits à rappeler à l'heure où certaine presse reprend avec plus de haine la guerre antireligieuse.

"LE VOYAGEUR"

Mercredi soir, le 3 mars, sortie spéciale des membres du club de raquettes *Le Voyageur*. Le départ aura lieu de l'Union Canadienne à 7 h. 15. Les membres sont priés de s'y rendre en grand nombre.

SOCIETE SUISSE

L'assemblée générale de la Société Suisse qui a eu lieu dernièrement au Manitoba Hall a été très fréquentée; différents rapports ont été présentés par le Président sur la marche de la société et par le trésorier sur la situation financière qui est excellente. Les différents Comités pour 1919 ont été nommés comme suit:

Directeurs: John Erzinger, M.-A. Baroni, E. Bruder.

Comité: Président, M. M. Baroni; Vice-Président, M. A. Banninger; Secrétaire, M. A.-L. Monnin; Caissier, M. C.-M. Williams; Trésorier, M. A. Jaquet.

Réviseurs des comptes: John Huber, H. Herzog, D. Thomas.

Comité de la récréation: E. Bruder, A. Banninger, A. Jaquet, H. Herzog, R. Roulin.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande-LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .35
1917 .... $ .15
1918 .... $ .15
1919 .... $ .20
1920 .... $ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier .... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"Refrains de Chez Nous" .... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire .... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa .... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault $ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 .... $ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 .... $ .80
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire .... $ .15
"Contes Historiques" en images:
Première série .... $ .15
Deuxième série .... $ .15
Les deux séries en album .... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx .... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 .... $ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"Le Français dans nos Ecoles" .. $ .05
"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
"La Reconstruction Sociale" .... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé .... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne .... $ .05
"Des Justes Limites à l'Action de l'Etat": S. E. le Cardinal O'Connell .... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. .... $ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. $ .05
"Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. .... $ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux $ .05
"L'Instruction Obligatoire" .... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore $1.75
"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. .. $ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes .... $ .10

DIVERS

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau... $ .05
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. $ .10
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa .... $ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, C.F.M. .... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée .... $ .75
Edition brochée .... $ .60
"2,000 Mots par l'image": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
"Le Bon Français en Affaires": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage":
3me série: Abbé E. Blanchard .. $ .30
4me série: Abbé E. Blanchard .. $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage .... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .. $ .50
Edition populaire .... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .. $ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier .. $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 1 MARS

BLE	
No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00
AVOINE	
No 2 C. W. déchargé	$ .96⅝
No 3 C. W.	.92⅝
Fourrage Extra	.92⅝
Fourrage 1	.91⅝
Fourrage 2	.91⅝
Rejeté	.87⅛
Track	.95⅝
ORGE	
No 3 C. W.	$1.71
No 4 C. W.	1.45
Rejeté	1.23
Track	1.52
LIN	
No 1 C. W. déchargé	$5.33⅝
No 2 C. W.	5.08⅝
No 3 C. W.	4.73⅝
Rejeté	4.73⅜
Track	5.13⅝
SEIGLE	
2 C. W.	$1.75⅞
Tough 2 C. W.	1.62⅞
Rejeté 1	1.60⅞
Rejeté 2	1.62⅞

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

SAMEDI, LE 28 FEVRIER

"Steers."—	
Excellent	$12.00 à $12.75
Bons	$9.75 à $11.50
"Feeders" et "Steers".—	
De choix	$8.00 à $9.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$8.00 à $9.00
Excellents	$6.00 à $7.50
"Bulls".—	
Excellents	$7.00 à $8.50
Ordinaires	$5.50 à $6.00
"Oxen".—	
Moyens	$7.00 à $8.75
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$10.00 à $11.50
De choix	$8.00 à $9.50
Veaux.—	
Légers. De choix	$13.00 à $15.00
Lourds. De choix	$9.00 à $11.00
Ordinaires	$7.00 à $8.50
Moutons.—	
Bons	$14.50 à $16.00
Brebis	$12.00 à $13.00
Cochons.—	
Choix	$18.75—$18.75
Lourds	$16.75—$16.75
Légers	$15.75 à $16.75
Vaches.—	
De choix	$10.00 à $10.50
Bonnes	$8.00 à $9.50
Moyennes	$6.50 à $7.00
"Canners"	$4.50 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur—	
D'entrepôt	$ .60—$ .65
Frais pondus	$ .70—$ .75
Beurre.—	
Crèmerie. Au détailleurs	$ .68—$ .70
De ferme. Aux cultivateurs	$ .44—.45
Légumes.—	
Patates. Le minot	$2.75
Lot de 5-10 minots	$2.50
Navets. Le cent	$8.00
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$4.00
Choux. Le cent	$8.00
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$8.00
Pommes d'Ontario. La boîte	$3.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.57½
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$6.80
Purity. Sac de 98 livres	$6.57½
Purity. 2 sacs de 49 livres	$6.67½
Purity. 4 sacs de 24 livres	$6.80
Royal Household. Sac 98 liv.	$6.57½
Royal Household. 2 sacs de 49	$6.67½
Royal Household. 4 sacs de 24	$6.80
Maple Leaf. Sac de 98 liv.	$6.57½
Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv.	$6.67½
Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv.	$6.80½
Farine de seigle—	
Seigle blanc. 98 livres	$4.75
"Straight". 98 livres	$4.50
Seigle brun. 98 livres	$3.50
Gruau de seigle. 98 livres	$3.75
Gruau d'avoine	$4.50 à $4.75

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$46.00	$39.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$26.00
"Red Top" No 2	$24.00
No 1 "Upland"	$24.00
No 2 "Upland"	$22.00
No 1 "Timothy"	$31.00
No 2 "Timothy"	$29.00
No 1 Midland	$22.00
Peaux.—	
No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Toutes pesanteurs	$ .18
No 1. Vertes et salées. "Bulls"	$ .16
Vaches et taureaux. Vertes et salées. Marque au côté	$ .15
Peaux No 2, 1 sou de moins la livre, Peaux vertes gelées, 2 sous de moins la livre.	
No 1. Veau. Vertes et salées	$ .30
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux. "Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés	$1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque	6.00 à $7.00
Peaux séchées.—	
Bouchers	$ .33—$ .35
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs	.28— .30
Peaux de chevaux et mules	2.00— 5.00
Suif.—	
No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.05

SACRE-COEUR

Partie de cartes

L'assistance était encore assez nombreuse à la partie de cartes de la semaine dernière. Quoique la saison du carême nous appelle au recueillement et à la pénitence, elle ne doit pas être de nature, pourtant, à interdire complètement toute distraction. Et c'est ce que notre R. P. Vézina nous a fait comprendre en voulant bien nous permettre la continuation de nos parties de cartes pendant le carême. Ce n'est qu'une saine et honnête distraction qui ne porte à aucun excès. Et à coup sûr, il vaut mieux attirer de ce côté-là nos bons paroissiens, que d'en exposer quelques-uns, faute d'autres distractions, de se laisser prendre aux appas du cinéma. En quelque sorte c'est une mesure de protection.

Revêtant une livrée de saison, nos soirées de carême sont privées des rafraîchissements habituels, et on n'y sert pendant ce temps qu'une tasse de café. Mais ce petit sacrifice de la part de l'assistance est un acte de pénitence tout à son crédit.

Tout le programme de la dernière soirée fut généreusement rempli par M. L.-P. Thibault qui déclama "Le juge et le jugement", "Histoire ponctuée" et "Le bain du Marseillais". M. Thibault fit rire son auditoire et fut fort applaudi.

Tous les prix de cette partie sont dus à la gracieuse générosité de M. Horace Chevrier. Ils ont été gagnés comme suit: 1er prix des dames, Mme L. Marcil; consolation, Mme H. Lauzon. 1er prix des hommes, M. Rémillard; consolation, M. Henri Lozeau.

Malgré les rigueurs du carême, nos gens passent encore d'agréables soirées au Sacré-Coeur. La prochaine partie de cartes, mardi prochain, le 9, sera donnée par les jeunes gens. Ce sera encore une soirée intéressante.

* * *

Réparation d'omission

Nous regrettons vivement que par erreur le nom de M. Lamoureux n'ait pas été inclus dans le rapport de la soirée du Mardi Gras. M. Lamoureux fut au nombre de ceux qui concoururent au succès de cette soirée, en accompagnant au piano M. Lévesque dans ses chansons, et aussi en faisant entendre deux jolis morceaux de piano. Nous prions M. Lamoureux de bien vouloir nous pardonner cette omission, et nous lui offrons nos sincères remerciements, ne faisant que répéter les remerciements que lui offrit l'assistance de cette soirée sous forme d'applaudissements.

Le Cercle littéraire du Sacré-Coeur

Le 29 février 1920 a marqué la naissance du Cercle Littéraire et Musical du Sacré-Coeur. Et, s'il en faut juger par les vifs mais amicaux débats du début, le cercle est plein de vigueur. C'est bon signe: il aura longue vie. Il ne fêtera son anniversaire de naissance que tous les quatre ans, mais cela n'en sera que plus intéressant.

Bon nombre de nos paroissiens, et quelques-uns même de Saint-Boniface, ont répondu à notre appel. Et du premier coup de filet notre cercle a pu enregistrer vingt-deux membres. C'est un bon commencement, si l'on tient compte du nombre de notre population masculine, et nous avons la pleine conviction que ce nombre sera vite doublé et triplé dès que le Cercle Littéraire du Sacré-Coeur sera connu.

La constitution du Cercle fut acceptée dans son ensemble, à cette assemblée; et un comité temporaire a été nommé pour en étudier les détails et formuler des règlements en rapport à la constitution. Le tout sera soumis à la prochaine assemblée générale du Cercle pour approbation, après quoi l'on procèdera à l'élection des officiers réguliers du Cercle.

Les officiers élus au Comité temporaire sont: Président, M. Jules Collon; Vice-président, M. T.-E. LaFrance; Secrétaire-trésorier, M. Saint-Germain; Conseillers: MM. Ernest Aubin, J.-H.-N. Léveillé, Louis Arsenault, J.-C. D'Auteuil, L.-P. Thibault. Le chapelain du Comité Littéraire sera le R. P. Vézina, O.M.I.

Le Cercle comprend trois sections, et il sera attrayant et intéressant non seulement pour la jeunesse, mais pour les hommes de tout âge.

La section dramatique, pour ceux qui veulent prendre une part active ou s'intéressent à la production de bon théâtre, à l'éloquence, à la déclamation, au bon maintien et aux beaux gestes.

La section musicale pour ceux qui se sentent plus d'attraits pour la musique. Musique instrumentale ou vocale, solfège, culture de la voix, etc. Elle sera d'un bon secours à la section dramatique, par le concours qu'elle pourrait apporter dans les soirées données par le Cercle, en plus des concerts qu'elle pourrait préparer.

La section de l'histoire, qui attirerait à elle un groupe d'hommes pour qui l'étude et les recherches historiques auraient un attrait particulier. Elle embrasserait l'étude de l'histoire en général, religieuse ou profane. Histoire ecclésiastique ou du Canada, de France, d'Angleterre, des Etats-Unis; histoire ancienne, moderne, contemporaine ou universelle. Il y a là un champ très vaste et aussi intéressant qu'instructif. Elle est de nature à développer chez les hommes de tout âge les qualités requises pour en faire de conférenciers toujours appréciés. L'étude de l'histoire se prête aussi, dans la pratique, à la culture de l'éloquence dans l'art de bien dire et de bien écrire. Elle peut être d'un secours très appréciable aux deux autres sections. Le Cercle serait aussi toujours en état de pouvoir fournir des programmes variés et agréables pour différentes soirées, telles que parties de cartes, etc.

Donc tous les Canadiens-français ou personnes d'origine française, de Winnipeg spécialement, doivent s'intéresser à notre cercle, et nous les invitons tous à venir s'enregistrer sous notre bannière.

La prochaine assemblée générale sera annoncée dans ce journal la semaine prochaine. En attendant, que les officiers du comité temporaire ne manquent pas d'être présents à l'assemblée du comité, jeudi de cette semaine, le 26, à 8 h. 30 p.m. précises.

M. et Mme J.-H. Lemire, de notre paroisse, sont partis le 25 février dernier pour un voyage de quatre mois en Europe. Ils visiteront la France, la Belgique, l'Italie et les principales villes de l'Angleterre. Nous leur souhaitons un bon et heureux voyage.

* * *

Nous regrettons d'apprendre le décès du frère de notre Rév. Soeur Supérieure de l'école, et nous lui offrons l'expression de notre profonde sympathie.

* * *

On annonce une assemblée des Dames Patronnesses de phelinat Saint-Joseph pour samedi, le 6, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle Columbus.

A la soirée de dimanche dernier, donnée à Saint-Boniface, par nos cousins de France, au profit d'un monument en mémoire des héros tombés au champ d'honneur, la paroisse du Sacré-Coeur était bien représentée. C'est que nous désirions témoigner notre admiration pour ceux qui ont si généreusement fait le sacrifice de leur vie pour la patrie. Et aussi d'aider au projet de commémorer aux générations futures, le bel exemple de patriotisme qu'ils nous ont donné.

* * *

Dimanche prochain aura lieu l'ouverture des Quarante-Heures dans notre paroisse.

Quelles sont les lettres les plus laborieuses? — Les lettres o, q, p.

Quelles sont les lettres qu'on ne voit que par morceaux — Les lettres k, c.

Conférence de M. Noël Bernier

Le Capital et le Travail

Monseigneur,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs.

Malgré les propos encourageants qu'on tient ici à tous nos conférenciers quand on les invite à prendre la parole, et malgré les liens de cordialité—permettez-moi donc de dire les liens d'agréable intimité—qui m'unissent à cet auditoire, j'aborde mon sujet avec une grande circonspection.

Le Capital et le Travail: c'est une thèse qui a fait couler beaucoup d'encre; hélas! qui a fait couler surtout beaucoup de sang. Et nous ne réglerons pas la question ce soir. J'apporte cependant ma faible contribution dans l'espérance qu'elle aidera un peu à la diffusion parmi nous de quelques saines idées de plus. Dans la construction d'un édifice il y a plusieurs hiérarchies d'ouvriers; il y a ceux qui ont dessiné les lignes altières du temple, il y a ceux qui élèvent le temple lui-même; parmi les plus obscurs ouvriers il y a ceux qui apportent les matériaux. Je suis l'un de ces derniers, et j'apporte une pierre à la structure sociale que je souhaite pour mon pays.

Il y a un peu plus d'un mois, le *Free Press*, de Winnipeg, publiait la dépêche suivante:

"On vient de commencer l'érection d'une grande fabrique d'allumettes à Berthier (Québec); l'usine coûtera dès maintenant deux millions de piastres; on y emploiera éventuellement jusqu'à mille ouvriers. Les promoteurs de l'entreprise sont des capitalistes américains, qui ont choisi la province de Québec surtout parce que, d'après les économistes, la situation ouvrière y est plus stable et plus sûre qu'ailleurs."

Cette dépêche met en un relief saisissant un état de choses fort honorable pour notre race: dans la période tourmentée que nous traversons, ceux qui cherchent un exemple de ce que peut faire la discipline morale; ceux qui ont intérêt à ce que l'ordre règne en Amérique du Nord; ceux qui veulent avoir le spectacle de populations heureuses, vivant dans la justice et la tranquillité—tous ceux-là, dis-je, peuvent encore, malgré les commotions mondiales auxquelles nous assistons, se tourner en toute confiance vers notre vieille province catholique et française de Québec.

Et c'est ici le lieu de féliciter aussi nos propres ouvriers canadiens-français de Saint-Boniface de l'attitude calme et modérée qui fut la leur en dépit d'une ère de dépression terrible et en dépit d'événements capables d'émouvoir même les intelligences les plus froides. Cette conduite louable (qui n'a pas passé inaperçue) elle fut, du reste, celle de l'ouvrier canadien-français dans toutes les provinces de la Confédération. Bien certainement nos ouvriers seront appelés à jouer un rôle notable et des plus bienfaisants dans l'apaisement des esprits et dans le relèvement matériel de tout le pays.

Oui, Mesdames et Messieurs, nous nous trouvons au Canada face à face avec le problème économique: et ce problème, on devra l'aborder sans retard, avec prudence, avec honnêteté, franchise et courage.

Commençons par une parole d'optimisme: avec de la bonne volonté, le Canada surmontera les difficultés qui sont semées sur sa route. Et nous aurons la prospérité. Notre pays est jeune; il est vaste comme un empire; la Providence y a rassemblé des richesses littéralement fabuleuses: terres à culture, forêts, cours d'eau, pêcheries, pouvoirs hydrauliques, fourrures, mines, charbonnages,—tout cela nous a été donné avec profusion. Notre population est clairsemée; nous avons à peine commencé de travailler—pour nous servir de l'expression sortie il n'y a pas bien longtemps de la bouche d'un des directeurs du Pacifique Canadien, *"Nous avons à peine effleuré le sol"*. Pays fortuné qui peut ainsi promettre de l'ouvrage à tous ceux qui voudront travailler; pays fortuné, qui possède, chez lui, de quoi nourrir, vêtir et loger sa population sans avoir besoin, dans le strict nécessaire, des marchés de l'extérieur; pays fortuné qui peut limiter ses importations à peu près aux articles de luxe; pays fortuné qui se trouve au centre de l'univers, qui a deux océans comme routes d'exportation et qui a comme marchés naturels à la fois l'orient et l'occident.

D'où vient donc le malaise actuel? Et comment décrire le mécontentement général? On constate que le coût de la vie augmente toujours ... sans pouvoir comprendre.

Nous sommes par excellence le pays du pain, puisque nos champs produisent annuellement des centaines de millions de minots de blé; or nous payons notre pain plus cher que le peuple de Londres, qui nous achète notre blé.

Nous avons au Canada des troupeaux nombreux et des paturages abondants, et nous payons la viande des prix de famine.

Par quelle arithmétique phénoménale, illustres financiers! expliquez-vous que nos cultivateurs paient leurs instruments aratoires, fabriqués dans l'Ontario, plus cher qu'on ne paie en Europe ces mêmes machines expédiées à des milliers de milles de distance et chargées de douane en arrivant de l'autre côté?

Financiers, nous avons au Canada des forêts qui comptent parmi les plus prolifiques du monde; nous avons du ciment à mettre tout le territoire en pyramides d'Egypte. Pourquoi le bois de construction coûte-t-il si cher? Pourquoi le ciment coûte-t-il si cher?

J'abrège la liste. Tout augmente, augmente, dans des proportions qui il y a dix ans eussent paru de la folie.

On donne des explications—des bonnes et des mauvaises. On dit que cette hausse des prix est une des conséquences de la guerre: et dans une certaine mesure c'est vrai. Il y a des stocks de marchandises qui se sont épuisés: c'est ainsi que nous avons été privés des lainages de l'Angleterre, des tweeds écossais, des teintures d'Allemagne, des articles de pharmacie de France et de maints produits des pays balkaniques; la main d'oeuvre ici même s'est faite plus rare; l'expertise dans chaque métier a exigé des rémunérations plus grandes—tout cela c'est vrai. Mais ce qui est vrai également, c'est que sur le monde gémissant dans les convulsions de la guerre une épaisse nuée d'oiseaux de proie s'est abattue.

Lorsque dans un conflit armé, le choc des troupes s'est produit; lorsque le champ de bataille est devenu un vaste cimetière, les corbeaux viennent tournoyer au-dessus des cadavres, et puis, ils fondent dessus.

Quand une conflagration ou un raz-de-marée a bouleversé une ville et que les habitants épouvantés cherchent leurs morts dans les débris, les corbeaux surgissent encore, et il faut leur disputer la chair et les os de ceux qui ont péri.

L'univers, devenu une cité d'horreur, a vu apparaître aussi les sinistres corbeaux. Certains messieurs, possédant sur la terre ferme des châteaux et des villas, sur les fleuves et sur l'océan des yatchs princiers, dans les banques des millions d'un métal dur et solide, ces messieurs, dis-je, se sont révélés des oiseaux de proie. C'est le propre des circonstances graves de mettre à nu les coeurs, tels qu'ils sont. Avant cette heure du destin—heure inconnue—les instincts restent cachés, sommeillent peut-être, mais ils sont là! Vous savez cette page attristée du *"Paradis Perdu"* où Milton décrit les mauvais anges: même avant leur chute, certains anges préféraient déjà le pavé de lames d'or du ciel aux impalpables, mais indicibles beautés de la voûte.

Sous le feu de l'artillerie ennemie, dans le crépitement d'un incendie, dans un naufrage, il y a des âmes qui s'élèvent immédiatement vers les plus sublimes régions du sacrifice; il y en a d'autres qui trahissent, du coup, leur indigence morale: leur poltronnerie, ou leur cruauté, ou leur égoïsme devient un péril pour leurs compagnons; et souvent il faut régler ces tristes personnages à coups de pistolet.

Entendons-nous, il ne s'agit pas, ici, de nous débarrasser de nos "profiteurs" à coups de pistolet; mais il faut flétrir leurs appétits déshonorants, et il faut, si c'est possible, imposer une limite à leur voracité. Ce n'est pas être révolutionnaire ou bolcheviste que d'exiger de nos gouvernements qu'ils mettent enfin les profiteurs à la raison. Il serait temps de montrer à nos corbeaux que le vaste espace bleu du ciel appartient non seulement aux oiseaux de proie mais aussi aux autres oiseaux—à ceux dont les ailes sont petites et frêles comme à ceux dont les ailes sont larges et robustes; il serait temps de montrer à nos oiseaux de proie que la Providence des oiseaux a ménagé même au timide passereau sa part des grains des champs, un peu de l'eau du ruisseau, quelques brins d'herbe pour se faire un nid et une branche pour reposer son aile.

On peut appeler "profiteurs" ceux (donnons quelques exemples) qui font du 50% sur la chaussure comme la chose a été prouvée dans une enquête faite à Ottawa; on peut appeler "profiteurs" ceux qui font du 100% sur les remèdes, comme la chose a été constatée à Toronto; on peut appeler "profiteurs" ceux qui font du 150% sur la farine; on peut appeler "profiteurs" ceux qui font monter sans aucune espèce de mesure le prix de la viande.

Pour quelques piastres de plus, des hommes déjà riches, des heureux de ce monde, ont fait que des familles se sont privées de manger de la viande excepté à des intervalles tristement réglés d'avance; ils ont fait cette chose infiniment dégradante de réduire la ration de lait de petits enfants et de femmes débiles; ils ont fait que de pauvres diables ont marché dans nos rudes hivers sans s'être suffisamment vêtus ou chaussés. Vous connaissez le vieux dicton latin: *"Homo homini lupus: l'homme est un loup pour l'homme"*. En sommes-nous encore réellement là, après vingt siècles de christianisme?

L'Ecriture Sainte représente le mauvais riche sous la forme d'un animal carnassier qui a couvert de son corps les dépouilles de ses victimes et qui, les mâchoires ensanglantées, crie sans cesse: "Apporte, apporte." Nul repas pris à même ces chairs pantelantes ne le peut rassasier. Plus il dévore et plus il veut dévorer.

Nos "profiteurs" d'aujourd'hui appartiennent indiscutablement à la race de ces fauves. Ils possèdent considérablement, et ils veulent posséder davantage. Ils ont le lourd instinct du métal. Pour se rendre de leurs somptueuses demeures à leurs somptueux bureaux, ils coudoient tout un peuple qui fourmille dans le travail obscur et pénible. Que leur fait la plainte palpitante de la masse, de cette tourbe malheureuse et lamentable? Rien. En vain les prières montent-elles pressantes du fond de la géhenne humaine; en vain les pères de familles réclament-ils pour leurs femmes et leurs petits enfants de la nourriture, du vêtement, du combustible, à des prix de chrétiens! On sent toujours, mystérieuse et invisible, une main qui contrôle le marché, qui opère au profit de la Finance avec un F majuscule.

Eh bien! Appelez cela comme vous voudrez; ayez sur la spéculation et sur la Bourse toutes les théories que vous voudrez: moi j'appelle cela de la tyrannie. Comment parle le dictionnaire? *Tyrannie: domination usurpée et illégale.* Autrefois on employait ce mot surtout contre les rois, les ducs et les barons qui envahissaient les domaines des rois, des ducs et des barons voisins et s'emparaient des biens de ceux qui s'opposaient à leurs déprédations; on peut l'appliquer avec une égale justesse à tous les trafiquants modernes dont les profits dépassent les bornes du raisonnable.

Dites-moi, par exemple, si l'on ne peut classer parmi les tyrans les hommes dont il est fait mention dans cette dépêche transmise à la presse canadienne en novembre dernier:

"L'ex-secrétaire McAdoo, du département du Trésor à Washington, déclare que les profits réalisés en une seule année par les propriétaires de mines de charbon des Etats-Unis ont atteint en certains cas de 800 à 2,000 pour cent des capitaux placés par eux dans ces entreprises extraordinaires."

Dites-moi si l'on ne peut classer parmi les tyrans les hommes dont il est fait mention dans cette autre dépêche que je trouve dans un journal de l'Est en date du 20 janvier dernier:

"Londres, 20.—La découverte faite par le comité central des profits exagérés que les commerçants de coton anglais et les filateurs ont fait 1,000 pour cent de profits intéresse directement les Canadiens. Pour ce qui a trait à la laine spécialement, elle explique la rareté et le prix élevé des vêtements au Canada."

On s'est révolté autrefois contre les rois coupables de domination outrée; le peuple se révolte aujourd'hui contre le mauvais riche. De tous côtés le Capital et le Travail sont violemment aux prises. Il y a des grèves partout, quelque fois des chocs sanglants. Les foules se tournent vers les chefs de gouvernements et demandent la fin de cet état de souffrance dans le présent et d'anxiété pour l'avenir.

Les vrais remèdes?

Voulez-vous que nous en examinions quelques-uns ensemble? L'affirmation peut paraître téméraire, mais les remèdes ne sont pas introuvables. Le malheur c'est qu'on ne veut pas toujours les appliquer parce que les appliquer ce serait gênant pour beaucoup de préjugés, pour beaucoup de passions, pour beaucoup de haines et pour beaucoup de lamentables orgueils. Je compare pour l'instant le corps social au corps humain, et je dis: ce qui est surtout malade, *c'est le coeur*, beaucoup plus que la tête. Si on avait le coeur assez bon, si on avait l'âme assez noble pour faire ce que la raison prescrit clairement, les trois quarts de nos problèmes économiques se trouveraient résolus immédiatement. En un mot, ce qui manque le plus, c'est l'esprit de justice.

Or, comment ramener dans nos sociétés malades et inquiètes cet esprit de justice?

D'abord par le retour à l'idée religieuse. La religion, elle est commode non seulement comme viatique pour l'éternel voyage de l'au-delà, mais aussi comme facteur de paix en ce monde. La religion, elle est commode non seulement pour permettre aux individus de bien mourir, mais aussi pour permettre aux sociétés de bien vivre. Je me place ici strictement au point de vue de ceux qui veulent la tranquillité et la prospérité sur la boule terrestre et j'affirme sans hésiter: *Le plus merveilleux des traités d'économie politique, c'est l'Evangile.*

Où trouverez-vous ailleurs un livre qui contienne des axiomes de cette clarté rayonnante, de cette sérénité et de cette probité:

(a) Aime ton prochain comme toi-même.

(b) Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment.

(c) Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même.

C'est une immense contribution à la paix sociale que de donner à l'humanité de si équitables règles de vie. Et ces doctrines devraient, il nous semble, mériter à la religion qui les énonce, qu'on la regardât comme très utile et qu'on l'enseignât libéralement dans toutes les écoles. Même aux seules fins d'assurer leur propre sécurité et la tranquillité publique, il doit paraître à tout homme de sens et de raison que les gouvernements devraient essayer de répandre chez leurs administrés ces enseignements qui sont si bien faits pour créer le respect de tous les ordres légitimement établis.

Et remarquez que la religion ne se tient pas seulement dans les généralités! Par ses chefs, c'est-à-dire par ceux qui ont mission d'en divulguer la lettre et l'esprit, elle a depuis longtemps assigné à chacun ses droits et ses devoirs; elle a, en plus de l'énoncé des préceptes, donné l'exemple des plus fécondes initiatives. Nous, catholiques, pouvons être fiers du rôle de notre Sainte Eglise dans l'histoire de la question sociale. Je ne referai pas cette histoire, mais on peut affirmer que de tout temps l'Eglise, qui avait débuté en portant le coup de mort à l'esclavage, a contribué largement au bien-être matériel des peuples tout en pourvoyant à leur ministère spirituel. C'est l'Eglise, en particulier, qui a été la grande initiatrice de ces corporations ouvrières du moyen-âge, qu'on a méconnues par la suite, mais dont on retrouve aujourd'hui les linéaments dans les systèmes d'assurance-vie, de boni, de secours mutuels que les maisons de commerce et l'industrie fondent actuellement avec une rapidité croissante pour le bénéfice de leurs employés.

Plaçons-nous immédiatement en pleine époque contemporaine: il n'est personne, parmi ceux qui ont étudié les événements des trente dernières années, qui puisse méconnaître la clairvoyance et la fermeté avec lesquelles l'Eglise catholique est intervenue dans la question ouvrière. Quiconque se pénétrerait des enseignements de Rome sur ce complexe problème y trouverait des solutions lumineuses.

Ecoutez comment l'Eglise définit les devoirs de chacun et voyez vous-même si le bonheur universel ne découlerait pas spontanément de l'observance loyale de tels préceptes:

"Il ne peut y avoir de Capital sans Travail, ni de Travail sans Capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté; au contraire, d'un conflit perpétuel il ne peut résulter que la confusion de luttes sauvages."

Voici ce que l'Eglise dit particulièrement de l'ouvrier:

"Il doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité; il ne doit point léser son patron ni dans ses biens ni dans sa personne; ses revendications mêmes doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions; il doit fuir les hommes pervers qui dans des discours artificieux lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes."

Voici maintenant pour le Capital:

"Quant aux riches et aux patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave ... ce qui est inhumain et honteux, c'est d'user l'homme comme un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras ...

"Défense encore aux maîtres d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces, ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe.

" .... parmi les devoirs principaux du patron, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui lui convient .... Ce qui serait un crime à crier vengeance au ciel serait de frustrer quelqu'un du prix de ses labeurs ... Que le patron et l'ouvrier fassent donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire, AU-DESSUS DE LEUR VOLONTE, IL EST UNE LOI DE JUSTICE NATURELLE PLUS ELEVEE ET PLUS ANCIENNE, A SAVOIR QUE LE SALAIRE NE DOIT PAS ETRE INSUFFISANT A FAIRE SUBSISTER L'OUVRIER SOBRE ET HONNETE."

Et qu'est-ce que l'Eglise dit aux financiers, aux fondateurs des trusts, à tous les grands maîtres de l'argent:

" ... les riches doivent s'interdire religieusement tout acte violent, toute fraude, toute manoeuvre usuraire qui serait de nature à porter atteinte à l'épargne du pauvre, et cela d'autant plus que celui-ci est moins apte à se défendre, et que son avoir, pour être petit, revêt un caractère sacré."

Ce que je viens de lire, ce sont des extraits de l'encyclique *Rerum Novarum* publiée en 1889 par Léon XIII. Cette encyclique est regardée à juste titre comme le résumé de toute la théologie et la philosophie catholiques sur cette question du Capital et du Travail. Quand elle parut elle fut dans le monde entier l'objet d'un ardent éloge. Le *Times*, de Londres,—un journal protestant—déclara que l'encyclique *Rerum novarum* respirait *"LA CHARITE CHRETIENNE ET UNE BONNE VOLONTE QUI, SI ELLE ETAIT IMITEE ET PARTAGEE PAR BEAUCOUP, RESOUDRAIT PRESQUE LES QUESTIONS INDUSTRIELLES DE L'EPOQUE."*

En France un économiste fameux comme Anatole Leroy-Beaulieu fit un livre pour commenter et appuyer le document papal. M. Emile Ollivier, l'ancien premier-ministre de Napoléon III, un homme d'Etat qui ne s'accorda pas toujours avec Léon XIII, donna cette appréciation:

"Dans cette encyclique, Léon XIII s'est surpassé; il n'a jamais été aussi bien le Pape de la lumière et de l'harmonieuse sérénité. Ces pages sont une merveille d'élévation, de justesse, de mesure, d'élégant et fort langage, de délicate et ferme pondération d'intérêts et d'idées contradictoires."

Or, Mesdames et Messieurs, vous l'avez constaté, quelle est la substance de cette pièce magistrale? Ceci: Le Capital et le Travail devraient se regarder non pas comme des ennemis, mais comme des amis indispensables l'un à l'autre. Nous touchons ici à la moëlle de toute la question. A quoi en effet servirait tout le numéraire de nos banques si la main d'oeuvre s'arrêtait tout à coup? Et des grands chemins de fer, que vaudraient-ils à leurs actionnaires sans l'armée de mécaniciens, de chauffeurs, de serre-freins, de débardeurs et de cheminots qui assurent le mouvement des trains; que vaudrait l'usine, avec tout le génie qu'il a fallu pour en monter les machines s'il n'y avait des hommes en bras de chemise pour faire fonctionner les machines?

Mais, à leur tour, que pourraient ces ouvriers, avec toute leur force musculaire et même toute leur intelligence d'adaptation, si on n'avait inventé pour eux ces machines? Se rendent-ils tous également compte, ces ouvriers, que sans Gutenberg, Schoffer, et les autres, qui ont inventé l'imprimerie, des millions d'hommes, disséminés sur toute la terre, ne gagneraient pas aujourd'hui leur pain quotidien dans la confection des journaux et des livres? Se rendent-ils compte, que sans l'inventeur Bessner, qui a trempé l'acier, les usines de Transcona ou des Vulvan Iron Works seraient de fort modestes boutiques? Se rendent-ils compte que sans Robert Fulton, qui appliqua le premier la vapeur à la navigation, les neuf dixièmes du commerce océanique n'existerait pas, et que les millions de mineurs qui extraient du fer pour la construction de ces grands vaisseaux, et les centaines de milliers de matelots qui montent ces navires seraient obligés de se pourvoir ailleurs? Les ouvriers électriciens—et s'ils sont nombreux—savent-ils qu'ils doivent des actions de grâces quotidiennes à Volta, Ampère, Morse, Branly et Marconi? Combien d'ouvriers gagnent aujourd'hui du salaire du fait des applications scientifiques de Thomas Edison? Tous les outils aujourd'hui, depuis les engins colossaux des grands chantiers maritimes jusqu'aux instruments de fine bijouterie, sont des objets de précision dans lesquels il entre de la physique, de la trigonométrie, des équations algébriques et des proportions de géométrie.

Voyez ce compte rendu succinct de l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences à Paris—séance du 1er décembre 1919:

"M. d'Arsonval a annoncé, hier, à l'Académie des sciences, une grande découverte: La synthèse industrielle de l'ammoniaque, c'est-à-dire la fixation de l'azote destinée à nourrir nos céréales et tous nos végétaux. C'est le fertilisant par excellence et à bon marché mis à la disposition de notre agriculture.

"L'inventeur est M. Georges Claude, dont on connait les belles découvertes sur les gaz liquides.

"Le procédé nouveau réalise d'énormes avantages, et notamment en ce qui est des proportions minimes des appareils sur les procédés et les gigantesques appareils allemands.

"MM. Abraham et Bloch ont découvert un procédé de cinématographe extrêmement rapide — 50,000 clichés par seconde — pour l'observation scientifique des phénomènes rapides.

"M. Foreau présente ses travaux sur l'observation de l'atmosphère." — Echo de Paris, 2 *décembre* 1919.

L'un des derniers numéros du *Correspondant* contenait une longue étude sur un procédé nouveau d'amélioration du béton et sur l'industrie textile. Qui, de vous ne connait la revue *Scientific American* et les services qu'elle rend sans cesse dans le domaine de la vie industrielle en Amérique?

Tout cela, toute cette science appliquée, fournie à l'humanité par les savants à grands prix d'études et d'argent, c'est du capital, et les ouvriers ne peuvent s'en passer, pas plus que le navire, précisément, ne peut se passer de la boussole et du compas. Bref, il faut toujours frapper la même note: il faut répéter avec l'encyclique *Rerum Novarum* ces paroles essentielles: *"Les deux classes ont un impérieux besoin l'une de l'autre."* En d'autres termes, la fraternité entre les hommes est une valeur économique indispensable.

(*Suite la semaine prochaine*).

Quelles sont les lettres qu'on n'aime pas? — Les lettres *a, i*.

Quelles sont les lettres les plus difficiles à manier? — Les lettres *r, i, c*.

AVIS EST PAR LA PRESENTE donné qu'à la prochaine session du parlement du Canada nous requièrerons un acte incorporant une société de chemins de fer et de navigation pour le bien général du pays, sous le nom de "THE NORTH-WEST ROUTE, LIMITED", avec pouvoir de construire et de maintenir en opération une voie ferrée de l'extrémité ouest du lac Baker en une direction nord-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac Schultz, et de la jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest et sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave ou, dans l'alternative, de la dite jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest jusqu'à l'extrémité nord-est du lac Artillery, et de l'extrémité sud-ouest du lac Artillery en une direction sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave, avec pouvoir de se faire payer l'expédition de messages par ses lignes téléphoniques ou télégraphiques, de développer et de disposer de l'énergie électrique ou autre et d'en tirer des revenus, de creuser et l'améliorer la rivière Thelon, d'organiser et de faire fonctionner des navires à vapeur ou autres, de construire des quais, des cales-sèches, des élévateurs, des entrepôts, etc., de conclure des ententes avec d'autres compagnies et pour autres fins incidentes.

Fait à Ottawa, ce 31me jour de janvier, 1920.

SMELLIE & LEWIS,
Procureurs des requérants.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE à Notre Dame de Lourdes: Maison de pension, dix chambres à coucher garnies, 5 grandes pièces en bas, tout plâtré et peint. Ecurie avec grenier à foin. 7 lots. Le tout bien situé. Bonnes conditions. S'adresser à **David et Marionneau.**

ON DEMANDE une institutrice bilingue, diplôme 1è ou 2è classe. Pour le district Ste-Marthe No 1546. Commencera le 1er avril. S'adresser: **François Hudon, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.**

A VENDRE—Ferme à trois milles à l'est de Rathwell et de l'école, sur la ligne du téléphone. 35 acres en culture, 40 acres en foin, 40 acres en paturage, le surplus en bois, soit 45 acres. Bonne maison, écurie avec fenil, hangar pour machineries, bonne eau; toute clôturée. Prix: $40.00 l'acre, mille piastres comptant, le surplus à conditions faciles. S'adresser à **Jean Morand, à Rathwell, Man.**

ON DEMANDE 2 hommes pour ouvrage général sur la ferme pour jusqu'au 1er novembre. Mentionnez le prix demandé. **Jos A. Cormier, La Salle, Man.**

ENCHERE chez M. Camille Dom, de St-Pierre, le 2 mars prochain. Très bon roulant à vendre.

A VENDRE—Propriété située au village de Ste-Elizabeth, au coin des quatre chemins, côté sud, comprenant: 4 lots de 2x4 chaines en tout, une maison de 52 par 40 divisée en deux. Une partie est une boutique de forge et le reste maison privée. Cette dernière a quatre chambres. Le tout bien fini et peinturé avec fondation en ciment et fournaise dans la cave de la boutique. Aussi étable de 16 par 26. Poulailler et surtout bon puits. Ste-Elizabeth est une place d'avenir pour un bon forgeron. Le tout à vendre à des conditions faciles. S'adresser à **J.-B. Desaulniers, Saint-Jean-Baptiste.**

A VENDRE—240 acres, 30 milles de Winnipeg, 1½ de l'église et 1 mille de l'école du chemin de fer. Propriétaire doit vendre. S'adresser à **M.-J.-E.-D. English, 884 Rathgar, Ft. Rouge, Winnipeg. Tél. Ft. Rouge 3502.**

MAISON A VENDRE—No 527, rue Desmeurons. Prix et conditions faciles. **S'adresser à J.-A. Hébert, 320 rue Garry.**

A VENDRE pèlerine et manchon en vison. De très bonne qualité. **S'adresser à 108 rue Aulneau, Saint-Boniface.**

TERRE A VENDRE—240 acres, bonnes bâtisses, terrain cultivé et 120 acres en foin, ½ mille de l'église, de l'école et de la fromagerie. Tout clôturé. Bonnes conditions. S'adresser à **Max Champagne, Richer, P. O. Man.**

A VENDRE à St-Vital, près route Dawson, 20 acres de terre dont 5 en bois et 15 cultivés en jardinage. Maison d'habitation. Etable, poulailler, caveaux à patates. Bon puits avec pompe, très bonne eau. Le tout bien clôturé. Excellente occasion pour un jardinier ou pour un éleveur de porcs. **S'adresser 30 avenue Cathédrale, Saint-Boniface.**

A VENDRE—Beau coin, rue Desmeurons et avenue Mozier, 100 pieds par 104 avec petite maison double de 8 chambres, louée 20 piastres par mois. Bonnes conditions. S'adresser **30 avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface.**

A VENDRE plusieurs fermes et maisons à Sainte-Anne et Saint-Boniface. Great West Permanent. S'adresser à **M.-J.-A. Lane, chambre 608 Great West Permanent, 356 rue Main, Phone 404.**

A. C. J. C.

Pour ouvrir la séance du 29 février, le Rév. Père Directeur lut un extrait du "Catholique d'action".

Le camarade Eugène Couture résuma d'une façon fort intéressante le "Mouvement catholique ouvrier au Canada", par O. Héroux.

Le camarade De Ambrosis fit une vigoureuse analyse de la troisième partie de "l'Antidote contre la mauvaise presse", du Rév. Père Bissonnette.

Le R. P. Bleau donna ensuite une forte étude des six articles de Mgr Paquet sur le Bolchévisme. Il est à propos de dire que la socété moderne souffre et fait pitié.

Après la revue des journaux, le camarade Brunet remarqua au sujet de certaines statistiques que les ministres protestants anglais font actuellement un travail monstre dans le but d'implanter le protestantisme en France.

* * *

Dimanche prochain, 7 mars, aura lieu au Collège la communion mensuelle des membres du Cercle. Ces communions générales sont, sans aucun doute, l'article le plus important des constitutions de l'A. C. J. C.

Nous croyons, avec Pie X et l'Eglise, que seule la Divine Eucharistie peut faire évoluer le monde moral et mieux le ramener à la charité.

Aujourd'hui c'est le regne de l'utilitarisme sans logique et de l'égoïsme brutal.

On nous a souvent redit le remède infailliblement efficace contre ces corrodants de la foi. L'Eucharistie rend généreux et charitable; la vie des religieux et religieuses en est la preuve expérimentale.

L'A. C. J. C. se propose tout d'abord de former des jeunes gens catholiques, éclairés et dévoués.

Pour devenir tout cela il faut en quelque sorte spiritualiser sa chair par la communion.

Membres de LaVérendrye, soyons logiques et montrons que nous le sommes en répondant à cet appel.

EGLISE DU SACRE-COEUR

Unique paroisse à Winnipeg pour tous les Canadiens-français et tous ceux de langue française.

Heures des offices le dimanche
Messe à 7.30 a.m.; messe à 9 a.m.; grand'messe à 10.30 a.m.; Chapelet et bénédiction à 7.30 p.m.

Heures des offices sur semaine — Messe à 6.45 a.m.; messe à 8.30 a.m.

Confessions. — 1o Avant toute basse messe; 2o Les samedis, de 4 h. à 6 h., et de 8 h. à 9 h., ainsi que la veille des premiers vendredis du mois.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé
R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire

Pour tous renseignements pouvant être utiles aux nouveaux arrivants, s'adresser au presbytère: 597, Ave McDermot. Tél. Garry 2384.

MISE AU POINT

Petit-Séminaire,
Saint-Boniface, Man.,
25 février 1920.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le rapport que l'on vous a envoyé sur la séance publique de l'Union Canadienne de dimanche dernier, on me fait dire des paroles un peu déconcertantes qui me semblent rendre justice ni au conférencier ni à celui qui avait été demandé de lui présenter les remerciements de l'auditoire. Voici à peu près textuellement ce que j'ai dit:

"On lit quelque part dans l'Ecriture Sainte que celui qui augmente sa science augmente sa douleur. C'est un texte qui a besoin d'interpétation. Il me semble cependant en ce moment éprouver une parcelle de la vérité qu'il contient. Je suis plus savant qu'avant la conférence et je me trouve moins heureux. Ce n'est pas que Monsieur le Conférencier ne mérite des éloges et des remerciements pour le travail qu'il nous a donné; mais c'est que je suis dans l'embarras pour donner une appréciation juste de sa conférence.

"On a présenté Monsieur le Conférencier comme un pilote capable de nous diriger dans un voyage à travers l'atmosphère. Il faut avouer que ce n'est pas un pilote ordinaire. Pour bien profiter des renseignements qu'il nous a donnés il eut fallu être monté sur son navire. C'est-à-dire qu'il eût fallu être gens de science peu commune. Autrement monté sur la modeste nacelle d'une science ordinaire, on courrait grand risque de perdre bientôt haleine et de voir notre pilote disparaitre bien vite à l'horizon.

"Cet inconvénient cependant est compensé par deux grands avantages. M. Prince nous offre le spectacle consolant d'un jeune homme qui travaille. Il y a certaines de ses phrases qui demandent plusieurs heures d'étude. On dit parfois que beaucoup des nôtres qui ont reçu une bonne éducation, qui ont brillé même dans leurs études au temps de leur collège, ne jouent pas le rôle que l'on serait en droit d'attendre d'eux. Et l'explication que l'on en donne c'est qu'ils ne travaillent pas assez. Monsieur Prince fait heureusement exception à la règle qui n'est peut-être pas absolument générale, mais qui l'est encore trop.

"Le second avantage qui découle d'une conférence comme celle que nous venons d'entendre, c'est une grande leçon d'humilité. Rien n'est plus commun que l'air. Nous en respirons depuis des années et nous croyons bien savoir ce qu'il est. Et pourtant que de mystères il possède. Rien d'étonnant donc si nous trouvons aussi des choses difficiles à comprendre dans les questions plus ardues de la philosophie et de la théologie, si on nous parle de mystères en religion.

"Pour ces deux avantages, M. Prince mérite des éloges et des remerciements."

Afin de prévenir et de dissiper toute interprétation injuste et défavorable, je vous prierais, Monsieur le Rédacteur, de vouloir bien publier cette lettre dans votre journal aussitôt que possible.

Votre tout dévoué,
J.-Ad. Sabourin, ptre,
Directeur du Petit-Séminaire,
Saint-Boniface, Man.

UNION CANADIENNE

Notre brave équipe de Juvéniles a remporté l'écusson offert au champion de la Ligue. Encore une fois, nous ne saurions trop les féliciter de ce succès.

Mais ils doivent prendre une résolution bien arrêtée: celle de se reformer l'an prochain pour se cueillir d'autres lauriers; de cette façon, si l'équipe de cette année reste la même, nous avons lieu de croire que ses progrès seront assez sensibles pour lui permettre, d'ici deux saisons, d'entrer dans une ligue de force supérieure.

Nos "Midgets" ont joué, hier soir, contre St. John, pour le championnat. Le résultat fut de 2 à 2. La partie décisive aura lieu vendredi soir, à l'Arena. Qu'on se rende en foule encourager nos "géants".

* * *

La meilleure du monde. "Je n'exagère nullement quand je dis que le Novoro du Dr Pierre est la meilleure médecine du monde", nous écrit M. L.-L. Larsen de Daylestown, Wis. "Je parle par expérience. Depuis que je prends le Novoro je me sens mieux que je ne me suis senti depuis 30 ans. Dès que nos enfants sont indisposés, nous leur faisons prendre du Novoro, et bientôt ils sont rétablis. Le Novoro nous a économisé bien des dépenses de médecins; c'est le meilleur ami que nous possédons dans notre maison." Il est peu de médecines aussi intimement connue dans les foyers que le Novoro du Dr Pierre. Depuis quatre cents ans, il est devant le public. Des milliers ont témoignés de ses merveilleux pouvoirs curatifs. Ce n'est pas un remède de pharmacie, mais un simple remède herbeux qui est fourni au public directement par l'entremise d'agents spéciaux. S'il ne se trouve pas d'agents dans votre voisinage, écrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

"DISPARU"

Lundi soir, le 15 mars, à 8 h. 30, les élèves du Collège de Saint-Boniface donneront la comédie en trois actes "Disparu". Cette séance est donnée à l'occasion du cinquantenaire de naissance de Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Les billets sont en vente dès maintenant au Collège. Nous donnerons plus de détails la semaine prochaine.